

# LE PETIT BILLANTIN



*Miser sur le potentiel des petites entreprises  
pour fortifier l'économie rurale*



**N°23**  
**Juin 2012**



# Éditorial du Maire

« Dans un univers passablement absurde, il y a quelque chose qui n'est pas absurde, c'est ce que l'on peut faire pour les autres. »

André Malraux

## Billet de bon humeur

*Et le spectacle continue! Les attaques répétées et coutumières de l'opposition, son cortège de critiques mesquines, d'accusations mensongères et autres fausses informations formulées, continuent de nourrir les feuilles du « billantête ».*

J'eusse préféré à cela une opposition constructive, suscitant des débats riches, passionnés, traitant des véritables sujets qui préoccupent les concitoyens, des débats dont nous sortirions grandis, les uns et les autres, plutôt que ces attaques superficielles qui tiennent lieu de médiocrité d'arguments de fonds et ne profitent à personne! Mais je ne voudrais pas ici reproduire, ni entretenir la saga des mesquineries au moment même où le pays doit prendre des décisions à la mesure de l'un des plus grands défis de notre temps! Je préfère ouvrir les fenêtres et laisser s'échapper cette vilénie ambiante qui pèse sur les scènes municipales, régionales et nationales.

En effet, difficultés économiques, insécurité, précarité, racisme, chômage, logement, santé, pression fiscale, je pourrais ne pas m'arrêter dans l'énumération des maux qui chaque jour tournent dans notre actualité telle une vis sans fin qui nous tire vers le bas. Chaque jour nous entoure de plus de périls. La période est tourmentée, anxieuse, mais c'est aussi une période de transition où les vieux codes volent en éclats sans être remplacés; exemple, la notion du devoir; celle-ci permet pourtant à la société de fonctionner correctement, elle favorise le respect des droits de l'homme, permet l'intégration dans la société. En effet, tout citoyen conscient des lois de l'État, de ses droits propres et de ceux des autres, se comportera, s'il respecte ses obligations, de manière tolérante, respectueuse et honnête vis-à-vis de ses semblables. Ce sont ces conditions qui fondent le principe de la démocratie permettant la liberté individuelle tout en respectant celle des autres. La quête du profit individuel ne peut apporter que déceptions et désillusions.

Nous avons besoin d'un horizon, et même si le pessimisme est profond, même si les sondages révèlent que les Français sont plus inquiets que la moyenne des citoyens du monde sur l'avenir de leur pays, je persiste à croire encore aux chemins de l'espoir et de la confiance retrouvée, je persiste à croire encore qu'en faisant appel à la volonté de chacun nous pourrions ensemble atteindre cet horizon.

Jacques Mercatello  
Votre Maire

## Sommaire

Bilieuxcopie .....	3-10
Environnement .....	11-12
Vie scolaire .....	13-14
Tourisme .....	15
Economie .....	15-19
Vie associative .....	19-25
Infos pratiques .....	25
Libre expression .....	26-27
Etat-civil .....	28
Calendrier des manifestations .....	28



## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi: de 16 h 00 à 18 h 30  
Jeudi: de 8 h 30 à 11 h 30  
et de 16 h 00 à 18 h 30  
Samedi: de 8 h 30 à 12 h 00  
Permanences de M. le Maire  
Sur rendez-vous  
Téléphone: 04 76 06 62 41  
Télécopie: 04 76 06 67 15  
e-mail: [mairie.bilieu@paysvoironnais.com](mailto:mairie.bilieu@paysvoironnais.com)  
Site: [www.mairie-bilieu.fr](http://www.mairie-bilieu.fr)

Directeur de la publication:  
Jacques Mercatello, Maire de Bilieu

Coordination: Christian Mazet,  
C.E.C.I.L.E.S.

Tirage: 700 exemplaires  
Dépôt légal: 2<sup>e</sup> trimestre 2012

Conception et réalisation:  
Éditions Cheneval  
1 Route d'Arpigny - 74 250 Fillings  
Tél.: 04 50 36 45 63  
E-mail: [editionscheneval@orange.fr](mailto:editionscheneval@orange.fr)  
Site: [editionscheneval.e-monsite.com/](http://editionscheneval.e-monsite.com/)



## Opération tranquillité :

### *Dormez sur vos deux oreilles*

Une initiative originale en matière de prévention contre les pièges de la société moderne...

Chaque année, la période estivale est propice aux cambriolages, vols de véhicules, vols par ruse ou escroqueries à la carte bancaire. À l'initiative du groupement de gendarmerie de Loire-Atlantique, une campagne nationale de sensibilisation auprès de la population a été mise en place afin d'encourager chacun à prendre certaines précautions.



C'est dans ce cadre, que le 14 février dernier, à l'initiative de M. le Maire, s'est déroulée une réunion d'information. Cette manifestation était plus particulièrement destinée aux seniors de la commune, malheureusement plus vulnérables à ce phénomène de délinquance.

C'est donc à l'occasion d'une réunion de l'association « Sourire de l'âge d'or » que l'adjudant-chef Patrice Marin, de la compagnie de gendarmerie du Grand-Lemps, est venu dispenser quelques conseils de prévention forts utiles contre tous les pièges de la société moderne.

Chacun a pu bénéficier ainsi des précieux conseils prodigués par l'adjudant-chef, s'agissant des valeurs, bijoux, chèques, et des précautions à prendre lors de l'utilisation de sa carte bancaire.

À l'issue de cette réunion, les participants étaient unanimes sur le bien fondé de cette opération.

**Charpente, couverture, zinguerie,  
maisons à ossature bois  
Photovoltaïque, éco-projets...**

**Brochier**

*Notre savoir faire au service de vos ambitions*

1251, route du Vieux Moulin - 38850 BILIEU  
Tél. 0476 55 6776 - Fax: 0476 55 60 55  
f.salvi@charpentebrochier.fr



## BILIEUSCOPIE

### **Ados & société,** *le risque dans tous ses états*

La Communauté du Pays Voironnais a organisé dans le cadre de son réseau de professionnels sur les conduites à risques des jeunes une journée de réflexion sur le thème : Ados & société, le risque dans tous ses états.

Le réseau sur les conduites à risques du Pays Voironnais constitué de professionnels en relation avec le public jeune, le réseau intercommunal sur les conduites à risques a pour objectif de proposer des actions permettant de renforcer le travail quotidien des acteurs jeunesse du territoire. Des actions thématiques (formation, analyse de la pratique, journées de réflexion...) sont ainsi organisées depuis dix ans en fonction des attentes et demandes exprimées par les professionnels (consommation de produits et dépendance, parentalité, prévention des retours de soirées festives des jeunes...). Chaque thème abordé fait l'objet d'une réflexion au sein d'un groupe de travail. L'organisation de ce colloque émane ainsi d'un groupe de travail sur l'adolescence composé d'une dizaine de professionnels de notre réseau (assistante sociale, chef d'établissement, chef de service de prévention spécialisée, psychologue, mission locale, coordinateur jeunesse, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse...).

### **Accueil des nouveaux arrivants**

La réception organisée en l'honneur des nouveaux arrivants est devenue une tradition depuis quelques années. Cette cérémonie concerne les personnes arrivées sur notre commune depuis le mois de juin 2011. Si vous n'avez pas reçu d'invitation, (il est très difficile de recenser tous les nouveaux arrivants), faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie.

M. le Maire et son Conseil Municipal recevront les nouveaux billantins **le samedi 23 juin à 11 h 30, salle du Conseil de la Mairie.**

SARL **B.M.D**

**BILIEU**

Daniel BOUTEILLON  
06 84 50 06 38



**Maçonnerie Générale**

bmd2@free.fr

Comme chaque année, le vote du budget communal est l'un des événements forts de la vie d'une Mairie. Tous les secteurs d'intervention de la commune, en prise directe avec la vie quotidienne des billantins, sont intéressés. Aussi, devant l'aspiration toujours plus grande de chaque concitoyen à voir l'argent public utilisé avec une forte exigence de bon rapport « coût efficacité », j'ai décidé, cette année encore, d'informer l'ensemble des citoyens, de façon claire et compréhensible, sur les activités et la situation financière de la commune.

### **Compte administratif 2011**

#### **Section de fonctionnement**

L'année 2011 a été marquée par une stabilisation des dépenses de fonctionnement (672 k€) par rapport à l'année 2010 (658 k€) grâce toujours à une bonne maîtrise des dépenses. Nous enregistrons même une légère baisse par rapport aux dépenses de fonctionnement budgétées.

Les recettes de fonctionnement (916 k€) ont connu en 2011 une augmentation par rapport à l'année 2010 (816 k€) et grâce toujours à une judicieuse utilisation des aides de l'État et une dotation exceptionnelle (39 k€) du Département. Les recettes de fonctionnement de 2011 sont en augmentation de 9 % par rapport à celles budgétées.

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'année 2011 se clôture donc par un excédent de 245 k€ en hausse par rapport à l'année 2010.

#### **Section d'investissement**

Dans l'ensemble, les investissements prévus au budget primitif ont été réalisés à hauteur de 363 k€. D'autres investissements, en cours de réalisation et dont les dépenses apparaîtront sur l'exercice 2012 ou encore font l'objet de provision pour grosses dépenses d'investissement à venir comme notamment la réfection de voiries communales et la réalisation de puits perdus.

La crise des établissements financiers rencontrée cette année ne nous a pas permis de réaliser l'emprunt prévu de 90 k€ pour la réfection de la toiture de l'église. Avec la subvention du Conseil Général, la totalité du coût de la réfection aura été entièrement autofinancé par la commune.

Les recettes d'investissement (271 k€) sont en ligne par rapport aux sommes attendues au budget 2011.

**Le résultat de la section d'investissement 2011 enregistre un déficit de 92 k€.**

#### **Conclusion de l'année 2011**

**L'année 2011 se traduit par un excédent de 153 k€ et un résultat cumulé à fin 2011 de 200 k€**

En raison de l'impossibilité pour la commune de contracter l'emprunt prévu pour la réfection de la toiture de l'église sur l'année 2011, l'endettement de la commune se trouve par conséquent ramené à 790 k€ soit à un peu moins de 600 € par habitant. Un niveau qui permet à la commune de figurer parmi les communes les moins endettées de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais grâce à la gestion mise en place durant toutes ces années.

### **Budget 2012**

L'argent ne fait toujours pas le bonheur, mais reste encore le nerf de toute politique digne de ce nom. Le vote du budget communal constitue l'acte principal par lequel les collectivités traduisent dans les faits leurs engagements. J'ai, pour ma part, toujours l'honneur de vous en rendre compte chaque année, ce que je fais toujours avec plaisir en vous présentant les grandes lignes, la philosophie et les contraintes de notre budget primitif pour 2012.

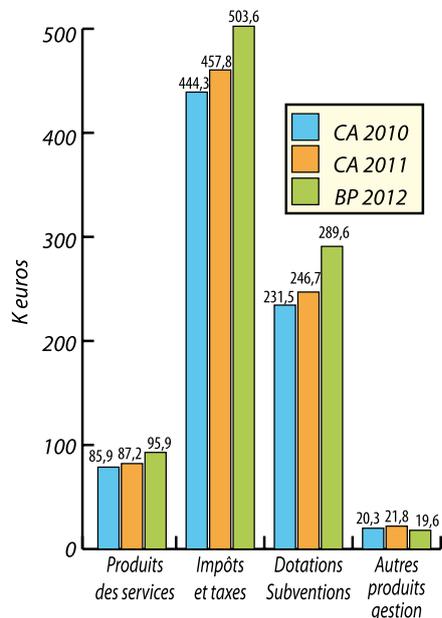
Notre budget s'élève à 1 457 k€ dont 748 k€ pour l'investissement et 709 k€ de fonctionnement. Si le budget de fonctionnement est en légère augmentation et prévisible, la maîtrise de certains postes peut échapper à l'autorité communale. Tel est le cas de certaines recettes gérées par l'État et la communauté d'agglomération. Il faut donc veiller, par une rigoureuse maîtrise des dépenses, à dégager l'autofinancement brut nécessaire au financement de nos projets mais aussi et surtout au remboursement de la dette.

Bon gré mal gré, les maires sont devenus de vrais experts financiers, qui définissent des stratégies précises en fonction des dépenses à engager.

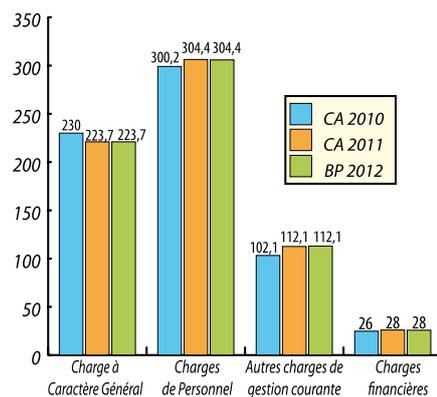
En préambule, avant de présenter les principales lignes budgétaires et afin d'éviter toute ambiguïté ou qui-proquo, sachez que nous continuons à maîtriser nos dépenses de fonctionnement tout en ayant conscience que nos recettes restent encore stables. Nous adoptons toujours une « politique de gestion de bon père de famille », si vous me permettez l'expression. En effet, nous ne pourrions bientôt plus compter sur une augmentation des aides de l'intercommunalité mais plutôt vers une suppression de l'attribution de compensation et une diminution de la dotation de solidarité communautaire. Comme vous le savez, notre commune se désendette d'année en année et nous devons en tenir compte dans nos orientations budgétaires car notre budget est constitué par le remboursement des annuités d'emprunts contractés que nous maîtrisons et qui représentent après la masse salariale, le plus gros poste de dépenses de nos charges communales.

#### **Fonctionnement 2012**

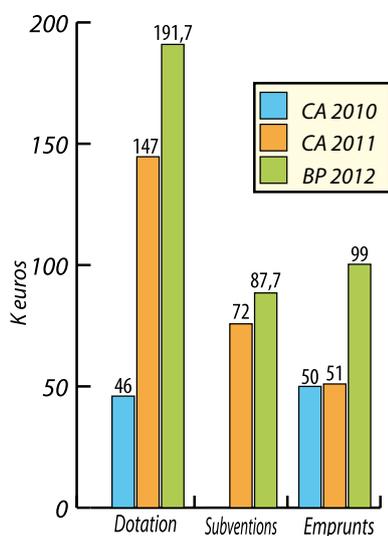
Les charges de fonctionnement sont arrêtées à 709 k€, en augmentation de 38 k€ par rapport à 2011 pour tenir compte notamment de certains coûts liés à la clôture du PLU et à des augmentations contractuelles des charges de personnel.



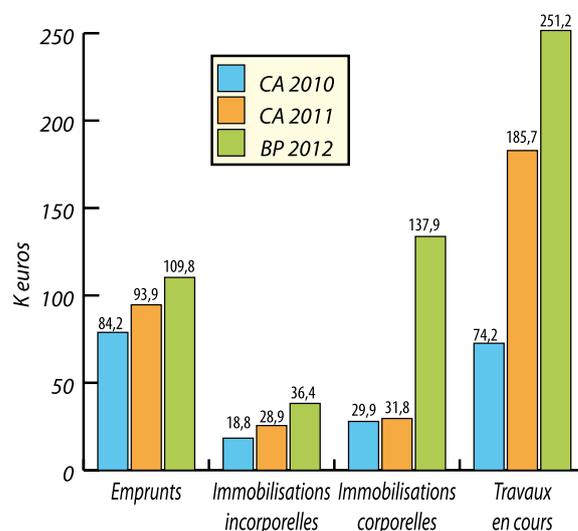
## Recettes de fonctionnement



## Dépenses de fonctionnement



## Recettes d'investissement



## Dépenses d'investissement

Les recettes de fonctionnement sont arrêtées à 878 k€, en baisse de 38 k€ correspondant à la perte de la dotation exceptionnelle du Département.

Le résultat de fonctionnement de l'année 2012 devrait faire apparaître un excédent de 169 k€ bien que le budget se doit d'être équilibré comme l'exige la gestion des collectivités.

### Investissement 2012

Comme déjà vu précédemment, la situation de notre commune, en terme d'endettement et de capacité d'investissements nouveaux s'est améliorée.

Au-delà de cette analyse, et comme nous nous en étions engagés pour répondre aux demandes de nos administrés, nos priorités ont été dictées en terme d'investissements nouveaux, par :

- Des aménagements de sécurité par la réalisation d'un trottoir (57 k€) le long de la route de Charavines en centre bourg.

- La réfection de l'église (100 k€)
- La mise en conformité des installations sportives du stade de football (16 k€)
- La constitution de provisions pour dépenses futures de réfection de chaussée (25 k€), de travaux de mise en accessibilité (5 k€) et de remboursement de portage foncier auprès de la communauté d'agglomération (80 k€) et de construction de puits perdus (6 k€).
- Des travaux au cimetière (8 k€).
- L'installation de la ruche pédagogique Bee-Pass (2 k€)
- L'acquisition d'un tracteur tondeuse (15 k€)

Toutes ces dépenses d'investissement sont financées notamment par :

- L'obtention de subvention du Conseil Général de l'Isère pour les aménagements de sécurité (25 k€) et la réfection du beffroi de l'église (43 k€).

## La réforme de la fiscalité de l'urbanisme

Par Me Marie Duverneuil - Chambre des notaires de l'Isère.  
Article paru dans « Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné » - 17 février 2012.

Après une période de concertation de plus de deux ans avec les représentants des collectivités territoriales et des professionnels de l'aménagement et de la construction, la réforme de la fiscalité de l'urbanisme a été adoptée dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2010 (loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 parue au JO du 30 décembre 2010). Toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées après le 1er mars 2012, sont soumises à la loi nouvelle.

### Encore une réforme ! Mais pourquoi faire ?

Depuis les années soixante, le législateur avait mis en place une fiscalité complexe par l'accumulation de taxes... un vrai mille-feuille fiscal, un peu indigeste car il ne comprenait pas moins d'une dizaine de taxes différentes, complétées par des taxes spéciales.

#### Le paysage de cette fiscalité était devenu illisible.

Le législateur a donc pris le temps de mettre en place une nouvelle fiscalité de l'urbanisme afin d'aboutir à un système plus simple, plus compréhensible voire plus performant. Les enjeux de la réforme sont importants. La loi met en place de nouveaux outils fiscaux permettant :

- ➡ de simplifier le système de taxation
  - par la diminution du nombre de taxes et de participations,
  - par la suppression du système des 9 catégories de construction,
  - par la suppression du système d'exonération en fonction du type de taxes.
- ➡ et de permettre aux collectivités d'adapter leur fiscalité sur-mesure en fonction de leurs besoins.

### Alors faire construire, ça coûtera plus cher après la réforme ?

Non pas forcément, mais le but de la réforme n'est pas de diminuer la fiscalité, mais plutôt d'en améliorer le rendement. Les objectifs affichés par le gouvernement à travers cette réforme sont clairs : la nouvelle fiscalité doit aboutir progressivement à :

- ➡ l'optimisation de l'utilisation de l'espace,
- ➡ la gestion raisonnée de l'utilisation du sol,
- ➡ la lutte contre l'étalement urbain.

### Quelles sont les nouvelles taxes qui seront mises en place ?

Il faudra s'acquitter désormais d'une nouvelle taxe qui remplace toutes les autres : **la taxe d'aménagement**. Par ailleurs, les collectivités pourront également mettre en place, **sur option**, une taxe particulière appelée « **versement pour sous-densité** ».

### La taxe d'aménagement

#### À quelle taxe se substitue-t-elle ?

La nouvelle taxe se substitue notamment à :

- la taxe locale d'équipement (TLE),
- la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TD/CAUE),
- la taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS).

#### Que finance-t-elle ?

Cette recette permet principalement de financer les besoins en équipements publics.

#### Quelles sont les opérations taxables ?

Toutes les opérations de construction, de reconstruction, d'agrandissement, mais également toutes les installations ou aménagements soumis à une autorisation d'urbanisme.

#### De quoi se compose cette nouvelle taxe ?

Cette taxe comporte une part communale et une part départementale. La part communale et la part départementale sont instituées par délibérations respectives du Conseil Municipal et du Conseil Général.

Toutefois, pour les communes dotées d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un plan d'occupation des sols (POS), la part communale de la taxe d'aménagement est instituée de plein droit avec un taux de 1 %, qui pourra être modifié par délibération du conseil municipal.

Le taux de la part communale est fixé entre 1 et 5 % (comme l'actuelle Taxe Locale d'Équipement - TLE).

Ce taux de la part communale :

- peut-être modulé par secteurs géographiques de la commune.
- peut également être augmenté dans certains cas et dans certains secteurs jusqu'à 20 % sur délibération motivée du conseil municipal qui devra justifier cette augmentation par un besoin de travaux substantiels de voirie, de réseaux ou d'équipements publics généraux.

Le taux de la part départementale ne peut excéder 2,5 % et constitue un taux unique sur tout le territoire du département. Le Conseil Général pourra librement fixer les taux de répartition de cette part entre la politique de protection des espaces naturels sensibles et le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

#### Mode de calcul

La taxe d'aménagement est déterminée par une valeur au m<sup>2</sup> de surface de construction et par une valeur par installations et aménagements.

- ➡ **Pour les constructions** : la valeur déterminée au m<sup>2</sup> est de 660 € (cette valeur est révisable au 1er janvier de chaque année par arrêté ministériel). ➡

Cette valeur bénéficie d'un abattement de 50 % (330 €) notamment pour les 100 premiers m<sup>2</sup> de la surface des habitations principales.

La surface de construction est déclarée par le demandeur dans son dossier de permis ou de déclaration préalable de travaux.

Cette surface est la somme des surfaces de plancher closes et couvertes sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et des trémies (article L 331-10-2° du code de l'urbanisme).

► Pour les installations et aménagements, la valeur est forfaitaire en fonction de la nature des aménagements ou installations concernées :

- Ex :**
- 3 000 € par emplacement de tente, caravane et résidence mobile de loisirs,
  - 200 € par m<sup>2</sup> de surface de bassin d'une piscine découverte,
  - 10 € par m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques au sol,
  - 2 000 € par aire de stationnement à l'air libre.

### Zoom calcul

Construction d'une maison individuelle de 160 m<sup>2</sup>, avec l'application d'un taux communal de 5 % :

Surface	x	valeur	x	taux	=	
100 m <sup>2</sup>	x	330 €	x	5 %	=	1 650 €
60 m <sup>2</sup>	x	660 €	x	5 %	=	1 980 €
						Total = 3 630 €

### Recouvrement

La taxe est payable en deux échéances à 12 mois et 24 mois après :

- la date de délivrance du permis de construire,
- ou de la date de décision de non-opposition à une déclaration préalable de travaux.

### Le versement pour sous-densité

En marge de la taxe d'aménagement, le législateur a créé un nouveau dispositif qui permettra aux communes qui le souhaitent de lutter contre l'étalement urbain par une optimisation de l'utilisation du sol.

Très concrètement, dans les communes qui l'auront instauré, les constructeurs qui ne « consommeront » pas tous leurs droits à construire dans leur projet, devront en contrepartie verser une taxe appelée « versement pour sous-densité ».

### Quelles sont les communes qui peuvent se doter de ce dispositif optionnel ?

Seules les communes dotées d'un POS ou d'un PLU pourront l'instaurer. Elles devront instituer un seuil minimal de densité (SMD) dans les zones urbaines ou à urbaniser.

### Comment se calcule ce VSD ?

Le VSD est égal au produit de la moitié de la valeur du terrain par le rapport entre la surface manquante pour que la construction atteigne le SMD et la surface résultant de l'application de ce seuil.

**Important : le VSD est plafonné à 25 % de la valeur du terrain.**

On peut retenir la formule de calcul suivante :

$$\frac{VDT}{2} \times \frac{\text{surface de construction résultant du VSD} - \text{surface construite}}{\text{surface de la construction résultant de l'application du SMD}}$$

VDT : valeur déclarée du terrain

SMD : seuil minimal de densité

### Zoom calcul

Construction d'une maison individuelle de 150 m<sup>2</sup>.

Terrain : 1 000 m<sup>2</sup> évalué à 200 000 €

Densité fixée au PLU : 0,4

SMD : 0,3

$$\frac{\text{Valeur du terrain : 200 000 €}}{2} = 100 000 €$$

$$\text{VSD} = 100 000 € \times \frac{300 - 150}{300} = 50 000 €$$

Le plafond correspondant à 25 % de la valeur du terrain soit 50 000 €, n'est pas dépassé, donc le versement dû s'élèvera à la somme de 50 000 €.

### Recouvrement

Son recouvrement est identique à celui de la taxe d'aménagement : deux échéances à 12 et 24 mois après autorisation d'urbanisme.

Cette taxe est une nouveauté, il faudra attendre plusieurs années avant de tirer le bilan de son efficacité. Il n'est pas certain par ailleurs qu'elle rencontre un grand succès auprès des élus. En effet, l'instauration de cette taxe risque de freiner la construction en secteur diffus (zone rurale notamment), si son coût est trop élevé.

En outre, cette taxe va générer des difficultés pratiques notamment au regard de la détermination de la valeur du terrain. En effet, c'est le contribuable lui-même qui sera chargé de fournir cette valeur à l'administration dans son imprimé de demande de permis de construire. Cette valeur s'appréciera bien sûr à la date du dépôt de la demande.

N.B. : Il convient de souligner que la participation pour raccordement à l'égout (PRE) et les autres participations d'urbanisme ne disparaîtront qu'au 1er janvier 2015. Cette période transitoire de 3 ans doit permettre à chaque collectivité de mettre en place, à son rythme, les nouveaux dispositifs. ■

**G.E.M. PEINTRE  
PLAQUISTE**

*Grégozy Gydelon-Montal*

**Le Banchet  
38850 BILIEU  
Tél. 04 76 06 68 87  
Port. 06 08 74 03 64**

SIRET  
484 171 376 00011

## Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLU

Monsieur le Maire a rappelé lors de la séance du Conseil municipal du 30 janvier 2012, les raisons qui l'ont conduit à engager **une procédure de révision du POS et sa transformation en PLU**, à savoir :

- **Adapter le PLU et son règlement aux évolutions urbaines** que la commune a connues depuis l'approbation du POS le 30 mars 1987, avec notamment la constitution d'un projet d'aménagement et développement durable (PADD),
- **Adapter le contenu du document d'urbanisme au nouveau contexte réglementaire** de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) et de la loi Urbanisme et Habitat,
- **Prendre en compte, à l'échelon communal, les orientations générales définies par l'établissement public en charge du schéma de cohérence territoriale (SCoT)**, celles définies par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais dans le cadre du Schéma de Secteur du Pays Voironnais et plus particulièrement les orientations relatives au secteur du lac de Paladru et le schéma d'aménagement du tour du lac,

C'est à partir des réflexions des différentes parties prenantes que le conseil municipal s'est exprimé sur les orientations à retenir dans le cadre de l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

**Monsieur le Maire a présenté le bilan de la concertation menée en 2009, 2010 et 2011 :**

### Les moyens mis à la disposition du public :

De manière générale, l'ensemble de la concertation a fait l'objet de publications dans le journal municipal et les temps de réunions ont été systématiquement annoncés dans la presse locale, dans les hameaux, sur le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage lumineux.

**La concertation a été lancée, le 16 novembre 2009**, par une réunion publique où étaient présentés le cadre législatif du PLU, les motifs de la mise en révision du POS et sa transformation en PLU, les modalités de constitution du dossier de PLU.

**L'année 2010 a été consacrée à la partie Diagnostic et Enjeux du PLU** avec 3 réunions publiques organisées sur le « Diagnostic urbain », « Diagnostic environnemental » et sur la présentation des documents supra communaux par les représentants des instances concernées (Établissement public SCoT et Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais) : Schéma Directeur / SCoT et Schéma de Secteur du Pays Voironnais.

**L'année 2011 a été consacrée au projet de PLU avec 2 réunions publiques** sur l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et sur la traduction graphique et réglementaire du PLU.

Au total, plus de 360 personnes ont assisté à ces réunions publiques (en moyenne une soixantaine de personnes par réunion).

### Conclusion :

L'ensemble des dispositifs mis en œuvre a permis une large concertation avec les habitants et les différents acteurs du développement de la commune. Les observations formulées ont pu être débattues lors des réunions publiques et les éléments de réponse ont été ainsi apportés.

Monsieur le Maire a proposé d'arrêter le projet de PLU de Bilieu et a précisé qu'il sera soumis, pour avis, aux organismes et personnes publiques associées, aux communes limitrophes et établissements publics de coopérations intercommunales et à enquête publique.

### Enquête publique préalable à l'approbation du PLU

Par arrêté n° 2012/32 du 24 avril 2012, affiché à la porte de la mairie, Monsieur le Maire de Bilieu a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable à l'approbation du PLU pour le territoire de Bilieu.

À cet effet, M. Jean-Paul GOUT, demeurant 136 rue de la Croix Saint-Roch à Rives (38 140), a été désigné commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Grenoble.

L'enquête publique se déroulera du lundi 21 mai 2012 à 14h00 au jeudi 21 juin 2012 à 17h00 à la mairie de Bilieu, aux jours et heures d'ouverture au public :

lundi de 16h00 à 18h30

mardi de 16h00 à 18h30

jeudi de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h30

samedi de 8h30 à 12h00

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

lundi 21 mai 2012 de 14h00 à 17h00

mercredi 6 juin 2012 de 9h00 à 12h00

samedi 16 juin 2012 de 9h00 à 12h00

et jeudi 21 juin 2012 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, soit du 21 mai 2012 au 21 juin 2012 inclus, les observations sur le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur - MAIRIE - 75 Route de Charavines - 38850 Bilieu.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie. ■

## Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Urbaine de Grenoble

Le SCoT de la région urbaine de Grenoble a été arrêté le 19 décembre 2011. Suite à la consultation des personnes publiques associées jusqu'au 17 avril 2012, la phase d'enquête publique aura lieu du 4 mai au 4 juillet prochain.

Les élus de l'établissement public du SCoT sont conscients de l'ampleur de cette enquête publique traduisant l'ambition du projet de SCoT à l'échelle des 273 communes de la région grenobloise.

Pour notre territoire du Voironnais, les lieux d'enquête et de permanences des commissaires enquêteurs sont le siège de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais à Voiron ainsi que les pôles principaux définis par le futur SCoT, soit les mairies de Voiron, Voreppe, Tullins, Moirans, Rives et Saint Geoire en Valdaine.

Les 34 mairies du territoire Voironnais sont désignées comme lieu d'information et non comme lieu d'enquête. Les documents relatifs au projet de SCoT et d'Aménagement Commercial (DAC) seront mis à disposition.

Les observations pourront se faire sur les 2 registres d'enquête (ECOR et DAC) dans les lieux d'enquête ou sous forme d'envoi postal à l'attention de :

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête  
Établissement public du SCoT de la RUG  
21, rue Lesdiguières – 38 000 GRENOBLE

Le dossier complet de l'enquête publique conjointe ainsi que toutes les informations pratiques sur l'enquête publique est consultable sur le site :

[www.scot-region-grenoble.org](http://www.scot-region-grenoble.org)

### Une nouvelle conception du développement urbain

À l'aube du nouveau siècle, le législateur renouvelle sa pensée du développement urbain et de l'aménagement du territoire.

Après avoir fait le constat que l'explosion urbaine d'après-guerre a été celle de l'automobile, de l'extension continue, du gaspillage de l'espace et des inégalités sociales, la nécessité est apparue de refonder le développement des agglomérations.



La loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000 était née et, avec elle, l'idée que les politiques d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et de déplacements, ne pouvaient plus s'ignorer mutuellement et être traitées séparément, comme si elles n'interagissaient pas les unes avec les autres. Au contraire...

### Les évolutions du cadre législatif et la naissance du SCoT

La loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU): Une nouvelle conception du redéploiement de la ville sur elle-même

Un coup d'arrêt aux logiques d'extensions urbaines en vigueur

Le développement des politiques intercommunales

Un fort besoin de cohérence territoriale autour d'enjeux partagés

Naissance du SCoT

Les lois Grenelle et les implications pour le SCoT: l'environnement au cœur des politiques d'aménagement et de développement

### Préserver l'environnement pour préserver l'avenir: pas si naturel?

Articuler les politiques autour de la préservation de l'environnement: Grenelle 1, une vision neuve et consensuelle

La loi ENE dite Grenelle II: aller plus loin avec un SCoT nouvelle génération

Un lien urbanisme-déplacements confirmé

Le SCoT: un document de planification stratégique fédérateur

L'outil de cohérence des politiques publiques pour coordonner et aménager

**Approuvé, le SCoT devient le document de référence à l'échelle intercommunale.** Il s'impose à l'ensemble des politiques sectorielles des structures intercommunales de son périmètre:

- les Schémas de secteur,
- les Programmes locaux de l'habitat (PLH),
- les Plans de déplacements urbains (PDU),
- les Plans locaux d'urbanisme (PLU),
- les Plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV),
- les Cartes communales,
- les Schémas de développement commercial (SDC) lorsqu'ils existent.

## Infos travaux

### Réseau électrique:

L'hiver exceptionnel que nous venons de connaître a généré une forte augmentation de la consommation électrique produisant des baisses de tensions sur le secteur le Bernardin et des pannes de transformateur sur le secteur le Bouvreuil.

Pour palier ces nuisances, la Municipalité a commandé une étude auprès du Syndicat d'Énergie du Département de l'Isère dans l'objectif d'améliorer le réseau du Bernardin.

### Éclairage public:

Dans le cadre d'économie d'énergie, un diagnostic du réseau d'éclairage de la commune a été sollicité au SEDI. Une bonne affaire pour Biliou car le coût de cette étude sera subventionné à hauteur de 60 %.

Le résultat de ce diagnostic permettra une mise à niveau du parc en ciblant les travaux prioritaires (sécurité des installations, éclairage judicieux ou non etc.). Ceci explique que la commune, dans l'attente du résultat de cette étude, n'a pas réalisé de nouveaux points d'éclairages l'année dernière. Toutefois une somme pour assurer les travaux futurs (entretien et/ou extension) a été provisionnée par le conseil municipal.

### Bâtiments:

Une expertise approfondie de la toiture de l'ancienne école a révélé que celle-ci était attaquée par les insectes xylophages.

Un traitement d'urgence s'avère impératif. La couverture étant également endommagée, il sera judicieux de profiter de la mise en place des échafaudages pour effectuer une remise à neuf de l'ouvrage. Les dossiers de subventions seront constitués dans la foulée et dans le même temps des appels d'offres seront lancés.

Les employés communaux ont réalisé des travaux dans une salle de l'ancienne école afin d'accueillir un cabinet d'infirmière. Il est ouvert depuis le 1er avril. (Voir article dans ce même numéro du Petit Billantin)

### Réseau routier:

Suite à la mise en place, l'automne dernier, de chicanes installées sur la route de Montferrat, quelques usagers et riverains nous font part de leurs premières impressions: Bien qu'un ralentissement général des véhicules soit observé, il s'avère cependant que certains automobilistes accélèrent à ces endroits afin de passer avant les autres. Afin de remédier à ces incivilités, un ralentisseur, en remplacement des chicanes, est souhaité par certains riverains, mais réprouvés par d'autres. Fort de ces suggestions les élus réfléchissent au moyen le plus efficace tout en respectant les arguments de chacun.

### Trottoirs RD.50:

Les subventions accordées pour ces travaux seront versées lors de l'appel d'offres. ■

## Pompiers: Les grandes manœuvres

Le 13 avril, aux alentours de 19h30 les sapeurs pompiers de Charavines-Chirens ont organisé une manœuvre au Grand Biliou dans les bâtiments de la GAEC La Croix des Clochettes. Le thème était une explosion dans la salle de traite suivie d'un important dégagement de fumée.

Dans un premier temps, les soldats du feu ont effectué les reconnaissances et le sauvetage d'une personne blessée puis ont évacué le bétail. Ils ont ensuite procédé à l'extinction du feu dans les règles de l'art. Plusieurs engins ont été engagés sur cette intervention fictive, un FPT (engin incendie), un VSAV (pour le secours à la personne) et un VTUE pour assurer l'éclairage.

Cette manœuvre a permis aux habitants du quartier d'être rassurés si un tel événement se produisait en réel.



## Quand passent les abeilles :



Dans la continuité de l'article « les sentinelles de l'environnement » paru dans le Petit Billantin n° 21, la commune vient d'installer une ruche de proximité de type « Bee-pass » située au niveau du rond-point face à « l'épicerie du village ». Cette implantation entre dans le cadre d'un programme soutenu par l'Europe et répond également à l'engagement du Maire pour la protection de l'environnement. La ruche est placée à plus de deux mètres du sol afin d'assurer la sécurité de toute personne se trouvant dans son entourage et permettant ainsi, de contempler les abeilles sans les déranger et en toute quiétude pour les observateurs. La municipalité recommande toutefois d'éviter de s'approcher trop près de la ruche par temps orageux et venteux et bien évidemment de ne pas laisser les enfants seuls et sans surveillance près de la ruche. ■

## Collecte des déchets :

### Réorganisation des tournées à compter du 18 juin 2012

Aujourd'hui, il devient nécessaire de modifier l'ensemble des tournées de collecte dans un souci de **rationalisation** du travail des agents et d'optimisation des déplacements des camions. Ce changement d'organisation a pour objectif de mieux équilibrer la charge de travail entre l'ensemble des agents et de réduire les allers-retours entre lieux de collecte et la déchetterie de La Buisse, et ainsi de faire **des économies de carburants et de limiter l'impact environnemental**. Des modifications de tournées qui auront également un impact sur **la sécurité des agents** puisque la majorité des collectes à risques (en marche arrière et bilatérale) seront supprimées.

#### Qui est concerné ?

**Tous les habitants de la Communauté du Pays Voironnais**, seront informés individuellement du changement et recevront de nouveaux calendriers à coller sur les bacs jaunes (collecte sélective) et sur la poubelle (ordures ménagères)

**Ce qui change** le jour et/ou l'horaire de la collecte (matin ou après-midi). La fréquence restera la même.

#### Pour en savoir plus sur le changement de tournées de collecte :

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) et 0 800 508 892 (numéro vert gratuit)

#### Rangement des bacs après les tournées :

M. le Maire rappelle que par arrêté municipal n° 2006/01 du 17 janvier 2006, la commune de Billeu s'est confor-

**Information collecte**  
**Réorganisation des tournées de collecte sélective et ordures ménagères**  
 Les tournées de collecte, en place depuis plus de 10 ans, doivent être réorganisées pour faire face au développement du territoire, en termes de population et d'habitat, et donc de volumes de déchets à collecter. L'objectif est ainsi d'optimiser les tournées et les déplacements des camions sur l'ensemble du Pays Voironnais tout en conservant la même qualité de service.

**Ce qui va changer** Le jour et/ou l'horaire de la collecte (matin ou après-midi).  
**Ce qui ne change pas** La fréquence de collecte.

**Important** ➤ Merci de sortir vos bacs la veille au soir

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) **Tri**  
 + d'infos (numéro vert gratuit) 0 800 508 892

**PRATIQUE**  
 Pensez à coller sur vos bacs les NOUVEAUX CALENDRIERS DE COLLECTE ci-joints

mée au règlement mis en place par le Pays Voironnais en matière de gestion des déchets ménagers. Il rappelle les termes de l'article 5 du règlement de collecte qui précise: « Les bacs dédiés aux collectes devront être sortis entre 20 h 00 et 4 h 00, si les collectes sont effectuées le matin et entre 6 h 00 et 11 h 00 si celles-ci sont effectuées l'après-midi. De plus, ils devront être disposés sur le domaine public, de manière à ne pas entraver la circulation des piétons et véhicules automobiles. Les bacs devront être rentrés dans les propriétés privées, au plus tôt, après le passage du véhicule de collecte, faute de quoi ils pourraient être considérés comme abandonnés sur la voie publique. **En aucun cas les dépôts ne peuvent persister plus de 24 heures en correspondance avec les heures de sortie indiquées au paragraphe ci-dessus...** » ■

## Des aides pour rénover votre logement !

Profitez de conseils, d'un accompagnement gratuit et d'aides financières du Pays Voironnais pour améliorer votre logement...

Le PIG, Projet d'Intérêt Général, mis en place par le Pays Voironnais depuis 2005, est prolongé jusqu'en octobre 2012. Grâce à un accompagnement des propriétaires et des aides aux travaux (huisseries, système de chauffage, isolation...), il vise à améliorer la qualité de l'habitat sur le territoire, faciliter le maintien à domicile, proposer des logements locatifs à loyers plafonnés et maîtriser la consommation énergétique.

Pour les propriétaires occupant leur résidence principale (logement de plus de 15 ans), l'aide peut ainsi atteindre jusqu'à 9000 € selon conditions de ressources et montant des travaux. Pour les propriétaires de logements ou locaux vacants pouvant être transformés en habitation, l'aide peut atteindre 60 % du montant des travaux, complétée de déductions fiscales. En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à louer leur bien à un prix inférieur à celui du marché, permettant à des personnes à revenus modestes de se loger.

### En savoir plus

Cabinet Urbanis, mandaté par le Pays Voironnais pour vous accompagner  
Tél. 04 79 33 21 49 – [chambery@urbanis.fr](mailto:chambery@urbanis.fr)

### Le PIG en chiffres en 2010-2011

- ➔ 100 logements de propriétaires occupants réhabilités
- ➔ 26 logements à loyers maîtrisés rénovés
- ➔ 1,6 million d'euros de subventions pour 2,8 millions de travaux réalisés

### Une aide en plus pour réduire vos dépenses énergétiques!

**Si vous êtes propriétaire occupant et souhaitez réduire vos factures en améliorant le confort de votre logement, une aide spécifique est proposée!**

Le Pays Voironnais, en partenariat avec l'ANAH, propose un accompagnement gratuit (de l'élaboration du projet à la réception des travaux) si vous effectuez des travaux garantissant au moins 25 % d'économie d'énergie.

Sous conditions de ressources, vous pourrez prétendre à une subvention couvrant jusqu'à 60 % du coût HT des travaux.

Plus d'infos : Cabinet URBANIS au 04 79 33 21 49.

**Économies d'énergies:** d'autres aides sont disponibles, pour en savoir plus : [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), services aux habitants, cellule énergie.



*Herbin Service*  
électricité (dep/neuf et renov)  
petits travaux en tout genre  
**06/84/79/82/05**  
[herbin.service@orange.fr](mailto:herbin.service@orange.fr)  
*le savoir faire du polyvalent*



ENTREPRISE  
**MOULIN-CHABANNE**  
LA BATIE-DIVISIN FITILIEU  
38490 LES ABRETS  
**RAMONAGE DEGOURNAGE**  
Tél 04 76 32 05 76 Port 06 08 98 73 26



**MAÇONNERIE**  
Construction  
Rénovation  
**BELMAIN**  
Thierry  
Tel/Fax 04 76 55 08 35 Contact 06 61 86 83 51  
38850 CHARAVINES



**FGE**  
Services  
ELECTRICITE  
NEUF ET RENOVATION  
ANTENNES ET PARABOLES  
PORTAILS ELECTRIQUES  
DEPANNAGES  
route du Vieux Moulin - 38850 BILIEU  
Tel/Fax 04 76 55 29 96  
06 75 66 56 60  
[fgeservices@orange.fr](mailto:fgeservices@orange.fr)

# M'man, j'suis devenu grand !

L'entrée au collège est, pour l'écolier, un départ vers un monde nouveau, synonyme de changement. L'enfant passe, en effet, d'un seul enseignant avec lequel il entretenait un contact souvent privilégié, à de multiples interlocuteurs. L'établissement lui-même est beaucoup plus grand. L'enfant qui rentre en sixième ne fait alors plus partie des grands de l'école, au contraire, tout est à recommencer car il est le petit dans son nouvel établissement.

C'est un pas vers un monde plus sérieux, le monde des grands...

Mais au fait, où vont nos petits billantins après leur primaire ? Vers quels établissements ? Vous trouverez sur le tableau ci-dessous la scolarisation des élèves issus de la commune de Biliou. Cette scolarisation concerne les établissements publics et privés pour l'année scolaire 2011-2012.

Nom	Ville	Interne	1/2 Pension	Externe	Dont -16 ans	TOTAL	Total 2 <sup>nd</sup> Cycle	CPGE STS	Autres	Dont -16 ans	Total
LT PR MÉTIER ISER - BORDIER	Grenoble (38)	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1
LPO VAUCANSON	Grenoble (38)	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1
LP JEAN JAURES	Grenoble (38)	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1
LPO LA SAULAIE	Saint-Marcellin (38)	0	1	0	1	1	0	0	0	1	1
LPO ÉDOUARD HERRIOT	Voiron (38)	0	38	0	11	38	36	2	0	11	38
LPO FERDINAND BUISSON	Voiron (38)	0	6	0	0	6	4	2	0	0	6
LGT PR NOTRE DAME DES VICTOIRES	Voiron (38)	0	3	2	2	5	5	0	0	2	5
CLG PR SAINT JOSEPH	Voiron (38)	0	12	1	13	13	0	0	0	13	13
LP PR LES CHARMILLES	Grenoble (38)	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1
LP PR LES PORTES DE CHARTREUSE	Voreppe (38)	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1
LP PR MÉTIER LES GORGES	Voiron (38)	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1
CLG LA GARENNE	Voiron (38)	0	69	2	71	71	0	0	0	71	71
CLG PR NOTRE DAME DES VICTOIRES	Voiron (38)	0	6	0	6	6	0	0	0	6	6
LP PR SAINT JOSEPH	Voiron (38)	0	2	0	1	2	2	0	0	1	2
LPO PR SAINT MARC	Nivolais-Vermelle (38)	0	1	0	0	1	1	0	0	0	1
LGT LYC MÉTIER MONGE	Chambery (73)	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1
CLG PR NOTRE DAME DE LA VILLETTE	La Ravoire (73)	1	0	0	1	1	0	0	0	1	1
LPO LYC MÉTIER SAVOIE LÉMAN	Thonon (74)	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1
		2	140	10	106	152	52	52	0	106	152

## Annexe : définitions des rubriques de tableaux

### Sigles des établissements

- LCL → Lycée Climatique
- LGT → Lycée Général et Technologique (tout lycée général ayant au moins une classe d'enseignement technologique et tout lycée technologique ayant au moins une classe d'enseignement général)
- LG → Lycée Général
- LT → Lycée Technologique
- LPO → Lycée Polyvalent
- LP → Lycée Professionnel
- CLG → Collège
- EREA → Établissement Régional d'Enseignement Adapté
- E.R.S → Établissement de Réinsertion Scolaire

### Abréviations des colonnes

#### du tableau par cycle

- Ens. Spéc → Enseignement Spécial
  - 1<sup>er</sup> Cycle → 1<sup>er</sup> cycle : regroupe les classes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>
  - 2<sup>e</sup> Cycle prof → Second Cycle : Enseignement Professionnel (regroupe les classes de CAP, BEP, BAC PRO, Mentions Complémentaires)
  - Dont 1CAP BEP → Dont 1<sup>er</sup> année de CAP ou BEP
  - Dont 1 BAC PRO 3 → Dont 1<sup>er</sup> année BAC PRO 3 ans
  - 2<sup>nd</sup> Cycle Général et Tec → 2<sup>e</sup> cycle : Enseignement Général et Technologique (regroupe les classes de Seconde, Première et Terminale)
  - Dont 2<sup>nd</sup>e → Dont classe de Seconde
  - CPGE → Classe préparatoire aux Grandes Écoles
  - STS → Sections de Techniciens Supérieurs
  - Autres → Regroupe les effectifs des formations particulières (FCIL, MOREA, DIMA, MODAL...)
  - Dont - de 16 ans → Dont les élèves de moins de 16 ans
- Rappel :** les effectifs de Fcil Prépa div ne sont pas compris dans le tableau par mode d'hébergement.

Nom	Ville	Ens Spéc	1 <sup>er</sup> Cycle	Dont 6 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> Cycle Prof.	Dont 1 CAP BEP	Dont 1 BAC PRO 3	2 <sup>nd</sup> Cycle Gén. et Tec	Dont 2 <sup>nd</sup> e	Total 2 <sup>nd</sup> Cycle	CPGE STS	Autres	Dont -16 ans	Total
LT PR MÉTIER ISERBORDIER	Grenoble (38)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
LPO VAUCANSON	Grenoble (38)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
LP JEAN JAURES	Grenoble (38)	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1
LPO LA SAULAIE	Saint-Marcellin (38)	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
LPO ÉDOUARD HERRIOT	Voiron (38)	0	0	0	3	0	0	33	7	36	2	0	11	38
LPO FERDINAND BUISSON	Voiron (38)	0	0	0	2	1	0	2	0	4	2	0	0	6
LGT PR NOTRE DAME DES VICTOIRES	Voiron (38)	0	0	0	0	0	0	5	2	5	0	0	2	5
CLG PR SAINT JOSEPH	Voiron (38)	0	13	4	0	0	0	0	0	0	0	0	13	13
LP PR LES CHARMILLES	Grenoble (38)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
LP PR LES PORTES DE CHARTREUSE	Voreppe (38)	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1
LP PR MÉTIER LES GORGES	Voiron (38)	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1
CLG LA GARENNE	Voiron (38)	0	71	23	0	0	0	0	0	0	0	0	71	71
CLG PR NOTRE DAME DES VICTOIRES	Voiron (38)	0	6	2	0	0	0	0	0	0	0	0	6	6
LP PR SAINT JOSEPH	Voiron (38)	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	1	2
LPO PR SAINT MARC	Nivolais-Vermelle (38)	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1
LGT LYC MÉTIER MONGE	Chambery (73)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
CLG PR NOTRE DAME DE LA VILLETTE	La Ravoire (73)	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
LPO LYC MÉTIER SAVOIE LÉMAN	Thonon (74)	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1
Total		0	92	29	11	1	0	41	10	52	52	0	106	152

## La journée du petit prince à l'école

Après un réveil « peut être dur à la maison », un petit déj' « costaud » et une rapide préparation, voilà je suis prêt pour l'école.

Il arrive que je doive aller en garderie dès 7h00 car mes parents doivent de leur côté aller au boulot. J'adore l'accueil que le personnel me réserve à mon arrivée. Elles sont toutes très gentilles. La garderie me propose beaucoup d'activités telles que coloriages, perles, collages, jeux et surtout je retrouve avant le travail de l'école mes copains. Nadine et Remé sont toujours de bonne humeur et agréables. J'ai toujours un pincement au cœur quand vient le moment où il faut sortir pour rejoindre les autres élèves dans la cour.

Ça y est, chacun est dans sa classe pour travailler! Ce que je ne savais pas c'est que pendant ce temps, Françoise, elle, prépare déjà la salle de cantine pour nous à la sortie de 11 h 30.

Pour la pause déjeuner, on est nombreux à manger à la cantine, environ une centaine d'estomacs toute la semaine. Donc, on est obligé d'être séparé en deux services. Les petits mangent en premier car ils sont plus lents et ont besoin de plus d'aide. Pour servir, couper nos viandes et nous inciter à goûter à tout, nous pouvons compter sur Françoise, Nadine, Christine, Isabelle et Joëlle.

À la surveillance de la cour, on retrouve volontiers toutes ces dames bienveillantes afin de gérer nos jeux et les « bobos » éventuels.

Enfin, après une après-midi d'école épuisante, certains d'entre nous rentrent chez eux et d'autres vont à la garderie. Celle-ci nous accueille de 16 h 30 jusqu'à 18 h 30 si besoin. On se sent un peu comme chez nous avec Françoise et Remé qui nous aide à fabriquer de jolies surprises pour toutes les occasions. Pour la fête des mères, j'ai ramené l'an dernier une jolie boîte à bijoux toute pailletée qui a ravi maman. Maman était très émue et m'a remercié avec pleins de baisers; mais au fond de moi tous ces baisers je les retourne à ces personnes qui s'occupent si bien de moi. Je pense que je suis comme tous les autres élèves, qu'il m'arrive d'oublier de dire **merci** à toutes.



Voilà, pour moi la journée se termine à l'arrivée de mes parents; mais pour le personnel communal, elle n'est pas finie car il faut déjà préparer l'école pour le lendemain: nettoyage des communs et de nos classes.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'en plus, ces personnels suivent des formations chaque année afin d'améliorer leurs compétences et d'apprendre les nouvelles normes d'hygiène et de sécurité.

**Et tout ça pour moi...**

Le personnel communal école

**Les Saveurs de Medhi**  
Cuisine orientale et traditionnelle.  
Ouvert tous les jours midi et soir.

Hameau Petit Biliou - 38850 BILIEU  
04.76.06.92.96 - 06 83 77 18 74  
saveur.de.medhi@hotmail.fr  
<http://les-saveurs-de-medhi.fr>

**CENTRE FUNERAIRE VERCHERIN**  
A VOTRE SERVICE 24h/24 - 7j/7

Organisation complète des obsèques dans toutes les communes de France  
Transport de corps avant et après mise en bière  
Monuments Funéraires - Caveaux - Gravures  
Contrats obsèques - Démarches (domicile, maison de retraite, clinique, hopitaux)

**Le Boyet - 38620 St Geoire en Valdaine - 04 76 07 59 88**  
[www.pompesfunebresisere.com](http://www.pompesfunebresisere.com) • [pompesfunebresvercherin@orange.fr](mailto:pompesfunebresvercherin@orange.fr)  
Habilitation N° 20053805

**charpente  
couverture  
escalier bois**

**EURL CHARPENTE  
COMMANDEUR**

Le BERNARDIN  
38850 BILIEU

06 84 60 43 75  
04 76 55 63 95

SIRET 449 520 691 00014

## Bienvenue au camping du « Bord du lac »

En répondant à l'appel de « délégation de service public » lancé par la municipalité, Monsieur et Madame Segard se sont vu confier la gestion du camping « du Bord du Lac ». Fabienne et Hervé Segard n'en sont pas à leur première expérience en qualité de gérants de camping. Professionnels du tourisme depuis 6 ans, ils ont exploité un village de toile dans le département de l'Allier, puis en Vendée. Nous leur souhaitons aujourd'hui la bienvenue à Bilieu.

*« La première fois que nous sommes venus à Bilieu, il faisait froid, il y avait de la neige et tout était gris partout. Malgré cela, nous avons tout de suite été séduits par le cadre et avons immédiatement identifié le potentiel de ce lieu » se rappelle Fabienne. Ce terrain profite d'un emplacement exceptionnel et d'un environnement privilégié. Il correspond exactement à ce que nous recherchions, un camping pas trop grand, proche de la nature, familiale, en résumé, loin des campings usines... »*

Conscients toutefois de la tâche qui les attend, le couple s'avoue fin prêt pour apporter tout son savoir-faire au développement du camping du « Bord du Lac » et de lui donner une nouvelle image, tant dans le domaine de l'accueil, des emplacements, que de l'animation.



Dans les projets, Fabienne et Hervé projettent de compléter la gamme d'hébergements par la mise en place de « chalets bois », et de « mobil-tentes », un nom inventé par Fabienne, pour désigner des structures moitié bois et moitié toile. En tout cas, ces installations témoigneront au plus près de l'esprit camping. Des activités et animations pour petits et grands, essentiellement adaptées pour les familles, seront également au programme.

Faire aimer les vacances au camping du « Bord du Lac » est l'objectif premier de Fabienne et Hervé. Nous leur souhaitons, pour la saison à venir, de rencontrer le succès qu'ils méritent.

## L'épicerie du village diversifie une fois encore ses activités



Elle devient relais poste. Christine Trouilloud accueille désormais la clientèle postale pour tous les services courants tels que l'affranchissement, les dépôts de courriers recommandés, les retraits dépannage d'espèces etc. Encore une belle initiative de ce commerce, pas tout à fait comme les autres, pour entretenir et animer la vie au centre de notre village.

## Un artisan au bout du rouleau

Portrait d'un artisan « au bout du rouleau » et heureux d'y être... Non, ce n'est pas un pied de nez à l'actualité économique, mais bien la déclaration de Grégory Eydelon-Montal, artisan peintre en bâtiment: Le Petit Billantin l'a rencontré au bout de son rouleau... de peinture s'entend, évidemment. Ne vous y trompez pas, sous son apparence frêle Grégory Eydelon-Montal redouble d'énergie et c'est tant mieux, car il en faut pour exercer cette profession. En effet, à l'heure où l'on parle de chômage, de précarité, d'économie au ralenti, l'agenda de Grégory affiche, pour sa part, complet pour les six prochains mois. Preuve d'un savoir-faire et d'un talent qui ont su séduire la clientèle. Le bouche à oreille fonctionne très bien. La satisfaction de mes clients est ma meilleure publicité, avoue fièrement Grégory.

Bac pro en poche, lauréat aux olympiades des métiers de la Drôme, obligations militaires accomplies, le tout jeune Grégory, entre alors dans la vie active. Il travaillera tout d'abord pour le compte d'une entreprise de peinture située à Virieu-sur-Bourbe. C'est en 2005 qu'il ten-



tera sa chance et créera « G.E.M », sa propre entreprise. Marié et papa de trois enfants, il construit lui-même, la maison qui abrite aujourd'hui sa petite famille. « Je voulais construire ma maison à Bilieu. Je suis un enfant du pays et j'aime cet endroit. Faut dire que la famille est billantine depuis maintenant trois générations ».

Son épouse, pâtissière de métier, lui prête main-forte pour toutes les démarches administratives. Une autre façon de mettre la main à la pâte en quelque sorte. Son aide précieuse avoue Grégory avec gourmandise, ne lui défend cependant pas de nous régaler, régulièrement, de savoureux desserts. Mais cette cerise sur le gâteau ne l'écarte toutefois pas de son rôle de mère de famille qu'elle assume, quotidiennement, avec amour et générosité. Tout est histoire d'organisation et de volonté dans la famille.

Alors, vous avez des travaux à réaliser et vous cherchez un artisan? Il s'appelle Grégory Eydelon-Montal, il est peintre plaquiste, il est près de chez vous. Vous pouvez le joindre au 04 76 06 68 87 ou au 06 08 74 03 64. ■

## Ouverture d'un cabinet d'infirmière au cœur du village

C'est à 34 ans que Nathalie Rey reprend le chemin des études. Elle est alors secrétaire dans les services administratifs de l'hôpital de Voiron. Toutefois, ses aspirations la pousseront à présenter le concours infirmier au CHU de Grenoble, auquel elle sera admise. À l'issue de ses études, trois années plus tard, Nathalie Rey est diplômée d'État. Nous sommes alors en 2006. Des études particulièrement difficiles quand on sait que Nathalie Rey est maman de 3 enfants et qu'il n'a pas toujours été simple, de concilier études et vie de famille. Mais la vocation, même si celle-ci s'est révélée un peu tardive, a été la plus forte. Une fois le précieux diplôme en poche, Nathalie exercera tout d'abord son nouveau métier, 3 années durant, dans le service cardiologie de l'hôpital de Pont de Beauvoisin.

Forte de cette expérience professionnelle, Nathalie Rey veut à présent mettre plus encore l'accent sur la dimension relationnelle de sa profession, être plus



proche des patients, suivre les familles, voir grandir les enfants, enfin, avoir un contact privilégié avec eux. C'est dans cet esprit qu'elle prend la décision de consacrer son activité en prodiguant des soins à domicile, exerce qu'elle pratique depuis bientôt deux ans sur les communes voisines de Charavines, Montferrat, Chirens, et aujourd'hui Bilieu.

Dans un premier temps, Nathalie Rey reçoit uniquement sur rendez-vous. Dans l'avenir des horaires de permanence seront aménagés en fonction des besoins exprimés par les billantins.


**Nathalie REY**  
 Infirmière D.E.

Soins à domicile

Tél : 07 78 66 00 38

25, Rte de Fayarde et Cotes  
38850 BILIEU

## Mon voisin de panier



*L'industrialisation de l'agriculture, le développement des transports, la grande distribution, représentent un contexte difficile pour les agriculteurs. Rajoutez à cela la crise! Eh bien pas vraiment. On pouvait en effet penser, qu'avec la crise, le consommateur allait se précipiter sur les produits les moins chers. En fait, on constate que la crise, en matière alimentaire, amène des changements de comportements chez les consommateurs. Aujourd'hui, on veut du fait maison, du cuisiné, de l'authentique et des bons produits!*

### Moi je veux du bio, du bon et du local!

Il est clair que le consommateur veut en savoir plus sur la provenance et sur le contenu des produits qu'il a dans son assiette. D'où viennent les produits, par qui sont-ils fabriqués? Il veut être rassuré de l'impact qu'a sa consommation alimentaire sur sa santé, quitte à acheter moins, mais acheter meilleur. Le prix le plus bas n'a plus la côte, surtout quand il s'agit du prix de sa santé.

**Alexandre et Christophe ont su matérialiser avec succès, ce besoin de retour à la terre que recherchent les consommateurs.** Leur objectif? Offrir la possibilité à chaque consommateur d'avoir accès à des produits de qualité, des produits du terroir, des produits locaux, c'est-à-dire, cultivés dans le coin...

Tout a commencé en 2004. Alexandre crée son entreprise maraîchère qu'il exploite sur la commune de Biliou. Dès le départ, il a déjà à cœur de proposer des produits de qualité et en plus, il a le désir d'agir pour l'environnement. Très vite, il souhaite apporter quelque chose de nouveau, élargir son champ d'activité. En 2010, Alors qu'il est à la recherche d'un associé, il rencontre Christophe, chercheur en biologie. Christophe rentre du Québec, il souhaite se reconverter dans les métiers de la terre. Pour cela, il a suivi une formation spécialisée en maraîchage. Alexandre et Christophe ont la même vision, la même envie. L'entente est bonne, l'idée prend forme: créer des produits locaux bio, tout en proposant aux consommateurs un service intéressant.

L'agriculture biologique sera donc leur choix de vie. C'est sous le label « Les Jardins du Banchet » qu'Alexandre et Christophe se lancent dans le maraîchage biologique et intègrent le réseau des AMAP.

### Qu'est qu'une AMAP?

**AMAP: « Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ».** Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs. L'AMAP est constituée par un groupe de consommateurs (appelés les amapiens) qui opte pour une relation directe avec un producteur. Un amapien est un consommateur qui devient parte-

naire de l'exploitation en achetant, en début de saison, une part (un panier) de la récolte de la ferme. Chaque semaine, il compose son panier de produits frais suivant la récolte du jour.

De son côté, le producteur s'engage à cultiver sain, dans le respect de la nature et de l'environnement. Une fois par semaine, il partage sa récolte de produits fraîchement cueillis. Le contenu du panier est calculé pour convenir à quatre personnes. Ensemble, le fermier et l'amapien créent une nouvelle sorte d'économie et assurent la continuité et l'existence de fermes locales. C'est aussi permettre à chacun de payer le juste prix d'une nourriture de qualité, et collectivement, de tendre vers une « souveraineté alimentaire » (possibilité de produire et de consommer localement).

Les Jardins du Banchet sont associés à trois AMAP localisées sur Grenoble. Pour éviter le nombre de trajets, (les coûts de transports augmentent sans arrêt) une livraison groupée est assurée une fois par semaine.

Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance. Précisons que les « Jardins du Banchet » répondent à la charte de l'agriculture paysanne et du cahier des charges de l'agriculture biologique. L'exploitation est certifiée par « ecocert », un label qui garantit le sérieux de l'entreprise.

Aujourd'hui, 95 % de la commercialisation des produits des Jardins du Banchet est réalisée en vente directe aux consommateurs. Pour autant, Alexandre et Christophe n'entendent pas en rester là. Innovation et diversification sont au programme. Prochainement, un accueil plus chaleureux sera réservé aux clients. Jusqu'ici, les usagers étaient accueillis de façon un peu sommaire, mais très bientôt, ils pourront apprécier l'ouverture d'un magasin de vente (actuellement en cours de construction) dans lequel ils seront reçus dans de meilleures conditions. Aliments frais et de saison seront proposés en lien direct entre producteur et consommateur, de nouveaux produits, toujours de la ferme seront également à l'étal, petits fruits, miel...

Alexandre et Christophe entendent ainsi favoriser un vrai dialogue avec leurs clients, en les dirigeant et les aidant dans leurs choix par exemple ou en répondant à toutes questions touchant à la culture bio.

**Alors soyez n'hésitez plus, « soyez ferme »!**

### \* Les Jardins du Banchet mode d'emploi:

14 Chemin de la Montagne 38 850 Biliou

Tel: 06 79 75 58 02 ou 06 68 23 96 63

Mail: lesjardinsdubanchet@gmail.com

Site internet: <http://www.lesjardinsdubanchet.fr>

Marché bio de Tullins tous les vendredis

Marché bio à la ferme Jargo à Pont de Beauvois tous les samedis

Vente à la ferme tous les jeudis (16 h 00 à 19 h 00)

Point de livraison: Épicerie du Village Biliou

## Miser sur le potentiel des petites entreprises pour fortifier l'économie rurale

*Artisanat, professions libérales, commerçants, ces petites entreprises à taille humaine représentent aujourd'hui un véritable gisement d'activité et d'emplois. En effet, les petites entreprises, et plus particulièrement les unités artisanales, sont les seules à créer des emplois là où l'agriculture tend à s'effacer. La nécessité de favoriser une diversification de la base économique des milieux ruraux s'impose de plus en plus comme une alternative à la désertification de nos campagnes.*

C'est toujours une satisfaction de voir arriver une nouvelle activité sur notre commune. L'implantation d'artisans, de professionnels libéraux, de commerçants, en milieu rural engendre toujours de meilleures conditions de vie pour les habitants. Par leur contribution quotidienne,

elles rendent le village chaleureux et dynamique. Elles assurent aussi, un lien social indispensable et reconnu.

Après la réouverture de « l'épicerie du village » et des nombreux services annexes que ce commerce propose, avec succès, aux billantins, un nouvel événement heureux est annoncé dans le centre du village: la création d'un cabinet médical. Le local jouxtant l'épicerie a été tout spécialement aménagé pour accueillir cette activité dans les meilleures conditions professionnelles. Cet accès aux soins près de chez soi était depuis longtemps attendu par la population.

Outre ses attraits touristiques, Biliou ne compte pas moins de 25 entreprises, commerces, artisans et professionnels libéraux sur son territoire. Le maire sera toujours favorable à encourager le développement de cette microéconomie rurale foisonnant de variétés. Elle représente, en premier lieu, une bataille pour l'emploi et un espoir pour tous les villages en voie de désertification qui pour vivre, ont de réels besoins de faire éclore des projets porteurs d'avenir tant dans le secteur économique que culturel. ■

### ACE (Aide Conseil Emploi) : Un service fondamental et sur-mesure à l'écoute des demandeurs d'emplois

Le service Aide Conseil Emploi de Biliou est né en décembre 2011. Il permet aux demandeurs d'emploi de Biliou de bénéficier d'un accompagnement opérationnel dans leur recherche d'emploi ainsi que d'un précieux soutien moral le cas échéant.

Depuis décembre, une dizaine de personnes ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans le cadre de RV individuels: certains ont ainsi pu créer un CV attractif, rédiger des lettres de motivation percutantes et identifier un projet professionnel ou un projet de formation réaliste. D'autres se sont préparés à passer des entretiens d'embauche.

Aujourd'hui, deux consultantes sont à votre disposition pour vous accueillir, vous écouter et vous accompagner. N'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous:

- Sonia Bourbon, consultante et psychologue du travail au 06 23 12 78 47
- Sophie Millard, consultante et coach au 06 63 02 84 84

### Soirée d'échange sur la création d'entreprise

Le mardi 5 juin, la mairie de Biliou accueillera dans ses locaux l'ACEVE (Association des créateurs d'entreprises du voironnais et des environs).

Cette association a pour but d'aider et de soutenir les porteurs de projets du Pays Voironnais.

Cette soirée conviviale d'échanges se déroulera de 18h30 à 20h00 et permettra à chacun de présenter son envie, son projet... ou sa création effective d'entreprise. Parmi les membres présents, des chefs d'entreprises expérimentés partageront avec enthousiasme... et sagesse leur expérience personnelle!

Pour confirmer votre présence:  
Sophie Millard, 06 63 02 84 84

**ÉLECTRICITÉ**  
Alarme Intrusion  
Automatisme portail  
Contrôle d'accès  
Vidéo surveillance  
Détection incendie

**JTD**

Joël TERPEND  
313 route René Impériali  
38850 BILIEU

Tél./Fax : 04 76 55 73 28 - Portable : 06 07 56 63 50  
E-mail : JTD38@wanadoo.fr

*Les Fleurs du Bien*  
*Artisan Fleuriste*  
Livraison gratuite  
951, rue Principale - 38850 CHARAVINES  
☎ 04 76 07 55 34

## Un projet? LEADER peut vous aider!

*Un projet à mener sur le Pays Voironnais? Que vous soyez une association, une entreprise, ou un particulier, vous pouvez peut-être bénéficier du soutien du programme européen LEADER Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale. Alors n'hésitez plus contactez le Pays Voironnais pour présenter votre projet!*

Ce programme, financé par l'Union Européenne permet de mobiliser une enveloppe de 1 500 000 euros (soit environ 215 000 € par an sur 7 ans, jusqu'en 2014) afin de mener différentes actions sur le territoire. En place sur le Pays Voironnais depuis plus de deux ans, le programme LEADER a soutenu plus de 60 projets innovants proposés par des associations, des collectivités et des privés (agriculteurs, petites entreprises, particuliers) autour de l'axe « Faire émerger et consolider une culture commune de territoire autour du lien villes-campagnes » et sur des thèmes aussi variés que le patrimoine, la culture, l'environnement, le cadre de vie, l'économie et les services.

Alors si vous avez besoin d'un coup de pouce pour mener à bien votre projet, n'hésitez pas à contacter le Pays Voironnais pour savoir si votre projet peut bénéficier du programme.

### Quelques projets soutenus par LEADER

**Culture/patrimoine :** Spectacles dans les fermes, expositions sur l'identité du territoire, site internet d'images anciennes, rénovation du patrimoine...

**Environnement :** Installation de ruches, sentiers découverte...

**Économie et services :** Guide des produits bio, épicerie solidaire, vente directe à la ferme...

### À savoir :

Si votre projet est en phase avec l'un de ces thèmes et qu'il est retenu dans le programme LEADER, vous pourrez bénéficier d'un financement qui atteindrait jusqu'à 55 % de votre budget global (sous certaines conditions). Pour plus de précisions rendez-vous sur : [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), rubrique « Entreprendre » ou contacter Camille Matz au 04 76 27 94 41

Sophie HARMAND  
Communauté d'agglomération du Pays Voironnais  
Chargée de mission communication externe

40 rue Mainssieux - BP 363 - 38 511 Voiron CEDEX  
04 76 93 17 27 - [sophie.harmand@paysvoironnais.com](mailto:sophie.harmand@paysvoironnais.com)

## ASSOCIATIONS

### Bouquet d'animations pour les 10 à 18 ans

VTT, accrobranches, kayak, pêche, voile, cirque, audiovisuelle, canyoning, équitation, camp en montagne... C'est tout un programme d'activités sportives et culturelles à destination des jeunes que propose Patrice Monard, le bouillonnant animateur de LocoActive. L'année 2011 a connu une forte participation des enfants et des ados des communes de Charavines, Le Pin et de Bilieu, ce n'est pas moins de 128 jeunes qui l'an dernier auront participé aux diverses activités. Quant aux parents s'ils apprécient le programme, apprécient plus particulièrement la faible contribution financière (10 € annuels plus participations aux frais, camping, forfaits...)

À souligner également le partenariat précieux des clubs sportifs, des associations culturelles et des bibliothèques. Grâce à ces partenariats d'autres projets peuvent être considérés.

**À consommer donc sans modération. Le nouveau programme est disponible dans votre Mairie.**

### Quand l'âge d'or se réveille :

*En sommeil depuis trois ans, le club des anciens « Sourire de l'âge d'or » reprend du service avec force et vigueur. En effet, ce club qui comptait 36 adhérents alors, en affiche aujourd'hui, après tout juste une année de relance, une cinquantaine.*

Au-delà des rendez-vous qui ont lieu toutes les deux semaines, « Sourire de l'âge d'or » propose un bien sympathique programme d'activités tout au long de l'année.

Un concours de belote avec les clubs des environs a déjà été organisé ainsi qu'un repas de printemps dans un restaurant.

**Vendredi 8 juin :** Sortie en autocar. Visite de Chambéry et ses environs

**Mercredi 19 septembre :** Journée festive des vacances.

**Mardi 18 décembre :** Repas suivi d'un concours de belote à la salle Pinéa.

Pour toutes les activités organisées par le club, chaque adhérent est couvert en cas d'accident par la carte des « aînés ruraux » précise son Président Roland Charton.

## Association Ninon Soleil

Aide aux enfants gravement malades

Site : [ninonsoleil.org](http://ninonsoleil.org) - E-mail : [ninonsoleil@wanadoo.fr](mailto:ninonsoleil@wanadoo.fr)

*Cet article, nous permet de retracer pour vous les événements de l'association en 2011 et de vous présenter nos actions 2012. L'association Ninon Soleil remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à nos manifestations et qui nous apportent un soutien sans faille.*

Avril : **Le 16 avril, Campagne de Recrutement de donneurs de moelle osseuse** à Saint Marcellin : 65 nouveaux donneurs de moelle osseuse... 65 nouveaux donneurs de moelle osseuse, dont beaucoup de jeunes de moins de 25 ans, sont venus enrichir le fichier des donneurs, grâce au projet de Marion, Noémie et Lætitia, étudiantes en Bac Pro, sous le tutorat de Ninon Soleil.

Juillet : **Buis les Baronnies**. Comme chaque année depuis 4 ans de nombreux membres de Ninon Soleil participent à l'événement la Marche du Géant. Il s'agit de récolter des fonds au profit d'une association qui œuvre pour une cause caritative. C'est l'association L'Étoile de Martin de Paris qui était à l'honneur cette année.

Septembre : **La fête de Ninon Soleil** reste pour nous un symbole fort de votre attachement à notre association. Une journée exceptionnelle, un Soleil chaud et radieux. Et toujours cette ambiance si particulière à la fête de Ninon Soleil, une sorte de lien magique qui nous relie les uns aux autres, des moments de complicité intense, des instants de partage et des rencontres toujours aussi fortes.

Nous avons beaucoup couru cette année: en juin, **la ronde des couleurs** à Morestel, en août **Le Défi de l'Oisans** tour de l'Oisans et des Écrins, une course de 180 km et 12000 m de dénivelé positif, 14 cols à franchir, 3 jours et 3 nuits entre 1500 m et 2700 m d'altitude. Merci à Cécile & Bruno d'avoir couru pour l'association et pour les enfants gravement malades. Merci de participer au financement de l'atelier d'art thérapie. En octobre : **Trail des Glières: L'Escarmouche**, 54,5 km et 2920 m de dénivelé positif qui est l'un des nombreux sentiers historiques de l'ancien maquis des Glières. Merci à Cécile, Christian & Olivier. **La Forestière 2011** dans le Jura, grâce à notre ami Bruno Ladet de l'Association « courir pour le Népal ».

Un autre moment fort, un rendez-vous sportif « **le Marathon Ekiden de Grenoble** » avec 30 équipes de 6 coureurs soit 180 coureurs et 2 enfants. C'est un record en terme d'inscriptions pour une association. Il y avait des équipes de billantins, des jeunes de l'ASCOL (foot), des jeunes du lycée E Herriot de Voiron avec leur professeur, des équipes du CHU de Grenoble, de Oyeu, de Saint Geoire en Valdaine; de chez Depagne à Grenoble, de chez Pasquier à Charancieu; une équipe d'instituteurs, nos amis jurassiens de « *courir pour le Népal* », des équipes de chez Avery Dennison à Champ sur Drac et des équipes de Champagnier... Tous sont venus courir pour Ninon Soleil dans la joie et la bonne humeur.

Décembre : **Marché de Noël**. Comme chaque année, c'est avec plaisir que nous vous avons retrouvé pour notre marché de Noël. Comme d'habitude, vous êtes venus nombreux pour soutenir l'association et malgré les difficultés de chacun, nous avons encore une fois fait un joli bénéfice pour les enfants malades.

Décembre : **Le Petit théâtre de Noël**: c'est une association qui a pour but de Préparer, organiser, réaliser un spectacle à la fin de chaque année au Cheylas pour aider une association. Cette année c'était le spectacle « La Belle & la Bête »

Janvier : **Don du sang de la Valdaine**: nous avons fait une information aux donneurs de sang de la Valdaine à leur invitation sur le don de moelle osseuse.

Février : **4LTrophy N° 2056**. Quentin Mauries & Hugo Perin, tous deux Étudiants en école de Commerce CEFAM (Centre d'étude Franco-Américain de Management) ont participé à ce raid sous les couleurs entre autres de Ninon Soleil. Ce Raid est avant tout une action humanitaire: l'aventure permet la scolarisation de plusieurs milliers d'enfants marocains, Cette année, pour la 15e édition du 4L Trophy le défi était: Opération Construction d'une école dans le grand sud Marocain. À cette occasion, ils nous ont proposé de mettre en avant Ninon Soleil au travers de ce raid humanitaire reconnu et unique en son genre! Le but premier étant en faveur de la scolarisation de jeunes marocains, nous avons participé à l'achat de matériel scolaire et fait





un don pour la construction de l'école et en plus pour être en accord avec le but premier de notre association, c'est-à-dire l'aide aux enfants malades nous leur faisons descendre pour un dispensaire marocain des cartons de plateaux stériles à pansements, de sutures et de compresses... il y a environ 160 plateaux par carton (Merci au Laboratoire Hartmann)...

Mars: **Yannick Noah offre du bonheur à 6 enfants et ados malades**: 17 février Yannick a offert une parenthèse de pur bonheur à 6 enfants... passant un long moment avec eux avant son concert... Merci pour sa générosité, sa simplicité. Merci pour les enfants. Comme le dit Thibault, « C'est un bel être Humain ».

Mars: **Semaine nationale d'information au don de moelle**, le 21, 22, 23 avril, nous avons participé à l'événementiel de l'agence de la bio médecine avec l'EFS de Grenoble en faisant des pré inscriptions en centre-ville! 30 nouveaux donneurs potentiels.

**Nos Interventions au collège la Garenne & au Lycée Édouard Herriot**: l'association intervient auprès des élèves de 3e et de terminales dans le cadre de leurs cours de SVT pour une information sur le don de moelle osseuse. Interventions qui se poursuivent en 2012 et 2013. Nous sommes également intervenus **au collège du Rondeau-Montfleury à Corenc**.

### Au sein du CHU de Grenoble

Nous continuons, les « **Perles de Ninon, Perles du Courage** » le programme continue grâce aux subventions que nous avons reçues

Nous poursuivons, **l'atelier d'art thérapie** pour les ados, qui apporte beaucoup dans l'expression des jeunes sur leur maladie, leurs souffrances, leurs peurs mais aussi leurs Espoirs. La nouveauté est qu'elle intervient directement dans les chambres des ados

Et toujours nos subventions aux Clowns de « Soleil Rouge », à l'école de l'hôpital, et à la formation des puéricultrices aux soins palliatifs.

### Calendrier de nos prochaines manifestations

- ➡ 7 & 8 juillet: **Buis les Baronnies** de nouveau pour Ninon Soleil
- ➡ 15 septembre: **Fête de Ninon Soleil** au stade de Grand Bois: parades-cortèges autour du lac en musique... hip-hop, poneys, voitures américaines, maquillage, tombola, lâcher de ballons, restauration, bar...
- ➡ 15 décembre: **Les soleils de Ninon**, avec nous l'espérons un lâcher de lanternes lumineuses dans la nuit...

À vous tous encore un immense MERCI pour les enfants gravement malades. Plus que jamais, pour les enfants malades, restons mobilisés et solidaires  
A tous merci et à bientôt

L'équipe de Ninon Soleil

  
**GUERAUD-PINET**  
PAYSAGISTE-TERRASSEMENT-VRD  
**06 88 33 27 83**

[www.gueraud-pinet-paysagiste.fr](http://www.gueraud-pinet-paysagiste.fr)

**Pascal GUERAUD-PINET**  
**38850 BILIEU**  
Tél/Fax 04 76 55 75 91  
Mail : [contact@gueraud-pinet-paysagiste.fr](mailto:contact@gueraud-pinet-paysagiste.fr)



## Les Dames de Chœur

Les Dames de Chœur de l'association DOREMIFASOLAC, un chœur de femmes, au répertoire international et original, sous la direction d'Évelyne Rochet, répondent présentes dès qu'il s'agit d'apporter un peu de bonheur et de joie, dans les EPAHD, animations, fêtes de la musique. Elles sont toujours partantes pour vous faire voyager au gré des notes.

Mais leur engagement va plus loin. Elles sont les marraines de cœur de petits orphelins du foyer « coin des cieux » à Haïti. Ces enfants sont doublement frappés par l'extrême pauvreté et le séisme qui les a laissés dans un dénuement total.

Pour la 2<sup>e</sup> fois, en décembre 2011, l'Harmonie des Tisseurs et les dames de Chœur se sont unis à la salle des fêtes des Abrets, grâce au soutien de la mairie des Abrets, pour un concert au profit de ces petits orphelins. Ce fut un moment de partage intense. Les fonds recueillis ont permis d'offrir de la nourriture de première urgence à ces enfants et notamment du lait.



Le 17 mars, pour la 2<sup>e</sup> fois, elles ont animé la Saint Patrick avec le groupe « les Korrigans ». L'ambiance était au rendez-vous et elles espèrent renouveler cette rencontre l'année prochaine.

Merci à toutes les personnes qui s'unissent à elles lors des diverses manifestations.

Grâce à vous tous, elles pourront continuer leurs actions et continuer à essayer d'apporter un soulagement ou un peu de soleil autour d'elles. ■

## Le Comité de Jumelage de BILIEU

### **Manifestations, activités continuent de rythmer la vie du Comité de Jumelage.**

Notre soirée cabaret du 26 novembre dernier a remporté un franc succès. Le spectacle donné par EVE, talentueuse chanteuse et danseuse restera longtemps encore dans les mémoires de Billantins présents. Ils n'oublieront pas non plus la belle prestation en première partie de la chorale des Dames de Chœur, association de notre village qui régulièrement enchante par un chant chorale de qualité les soirées billantines.

L'activité régulière du Comité continue de s'exercer tout au long de l'année par des cours d'initiation à l'italien. Les prochains mois seront consacrés à une ré-activation de la correspondance entre enfants billantins et enfants de GHIFFA. Cette correspondance se met en place progressivement, les échanges commencent, pour preuve une plaquette d'écolier de GHIFFA recherchant une correspondante ou un correspondant. Elle trouvera certainement écho chez les petits billantins.

### **Les cours d'italiens se termineront par :**

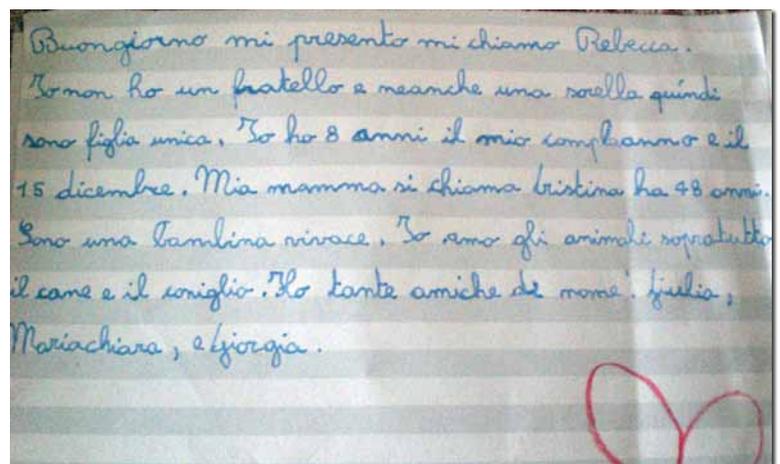
- pour le groupe des grands du lundi, un déjeuner dans une pizzeria de Grenoble, bain de langue exigé, le mercredi 13 juin avec visite d'une exposition sur l'Italie au musée Dauphinois



- pour le groupe du mardi, une petite représentation théâtrale le mardi 12 juin dans la salle Vercors. Les parents y seront très cordialement invités.

Pour l'instant, prudence oblige, la venue de nos amis italiens ainsi que la réciproque avec un accueil à GHIFFA ne sont pas encore décidés.

La réussite des manifestations et le bon déroulement des activités sont le résultat d'une implication des Billantins et de la municipalité. Le bénévolat reste quelque chose de bien fragile, il a besoin d'encouragements soutenus pour maintenir confiance et dynamisme. ■



## Mouvement art & expressivité

*Mouvement Art et Expressivité propose deux ateliers animés par Florence Eschaich-Paquien, diplômée somato-psychopédagogue et du Art et Thérapie.*

**L'atelier peinture** accueille toute l'année, toute personne désireuse d'exprimer sa créativité, suivant la technique qui lui convient dans un cadre chaleureux.

**Recherche personnelle** et travail en groupe suivant un thème ou en extérieur.

**Les techniques picturales** utilisées: Huile, pastel, aquarelle, acryliques, gouaches-encres...

Pour adultes et adolescents  
3 mercredis par mois  
de 9 h 30 à 12 h 00  
Salle Vercors - Mairie de Biliou

### La Gymnastique Sensorielle

**Offre un moment de détente et de bien-être**, à l'écoute de notre mouvement interne. Elle soulage le corps de ses incohérences gestuelles et permet de rééquilibrer les troubles de la posture. La chorégraphie du codifié est simple et physiologique, le geste lent comme dans le Qi-Gong s'exprime aussi dans des enchaînements libres.



**Contribue à une meilleure qualité de présence** à soi et aux autres. Sa pratique enrichit notre proprioception et le sens kinesthésique développant aussi notre attention notre perception et notre mémoire. Entretien notre vitalité.

### Séances de Gymnastique Sensorielle

❖ Mercredi soir  
de 18 h 15 à 19 h 15

❖ Jeudi matin  
de 10 h 00 à 11 h 00

100 Avenue du Lac Charavines

L'atelier peinture expose salle Vercors le 1<sup>er</sup> mai 2012.

### Pendant les congés scolaires, des stages à la journée seront proposés avec pour thème :

- peinture à tempéra à l'œuf,
- modèle vivant,
- extérieur, paysages du bord du lac,
- et aussi atelier du mouvement gym sensorielle et expression art plastique.

### Contact

Florence Eschaich-Paquien  
Tél.: 04 76 06 63 07  
Port.: 06 72 81 40 22  
E-mail : [flolio.paquien@orange.fr](mailto:flolio.paquien@orange.fr)

### Christophe Giangrasso

plomberie chauffage sanitaire

#### installation, dépannage

rénovation de salle de bain  
carrelage, faïences

30 route du 19 mars 1962  
38620 Montferrat  
cgs34@orange.fr

tel:06.58.02.59.52

### Grégory Kratter

placo-peinture-décoration

#### interieur/exterieur

enduits décoratifs  
parquet flottants

129, chemin de le Brenetière  
38850 Biliou  
gregorykratter@yahoo.fr

tel:06.07.72.46.13

## Les « ailes » du courage... et de l'engagement !

Des rives glacées du lac de Paladru au sable chaud du désert marocain, un jeune billantin s'est engagé dans la **15<sup>e</sup> édition du « 4L Trophy »**, grand raid humanitaire réservé aux étudiants.

Quentin Mauries, billantin actuellement étudiant à Lyon et son partenaire Hugo Perrin, se sont ainsi lancés dans l'aventure d'un road trip de plus de 6 000 km en 10 jours au volant de leur « gazelle », une magnifique 4L préparée spécialement et passionnément par Bruno Léger, un ex-billantini ami de l'équipe.

Au volant de leur engin, Quentin (20 ans) et Hugo (23 ans) ont rejoint les autres équipages étudiants venus de toute la France mais aussi d'Europe, engagés comme eux dans cette véritable aventure humanitaire qui leur a permis d'apporter dans de petits villages du grand sud du Maroc plus de 80 tonnes de fournitures et de matériels scolaires pour améliorer la scolarisation de milliers d'enfants marocains.

De plus, avec l'aide de l'association Ninon Soleil, nos deux jeunes étudiants ont pu d'une part apporter des fonds pour un projet de construction d'une école mené par les associations « Enfants du désert et Désert Tour », et d'autre part distribuer des kits de soins et des pansements dans des dispensaires des petits villages du sud

marocain dans ces régions particulièrement démunies.

Tous les amis de Quentin s'étaient donné rendez-vous pour encourager l'équipage devant le restaurant marocain « Les Saveurs de Medhi » à Bilieu! Quel beau clin d'œil à la destination de cette aventure humaine et humanitaire, un sympathique avant-goût du sens de l'accueil de ce magnifique pays!

Pour ce qui est du périple de nos aventuriers, le grand départ officiel du 4L Trophy 2012 avait été programmé le 16 février à St Jean-de-Luz, lieu de rassemblement de tous les participants et centre des contrôles techniques qui devaient donner le « sésame » du départ avec road-book à la clé!

Après une traversée de l'Espagne en libre et la traversée du détroit de Gibraltar, la grande aventure marocaine pouvait débuter le 18 février pour s'achever par une arrivée à Marrakech le 26 février.

Après dix jours de périple et plus de 6 000 kilomètres parcourus, les équipages du 4L Trophy se sont retrouvés à Marrakech le samedi 25 février pour une soirée de clôture sous le signe de l'émotion et de la fête, avant de repartir le lendemain soir pour Tanger... Déjà le signe du retour! ■

*Création d'une nouvelle association d'assistantes maternelles agréées du tour du lac sur Bilieu.*

### Les Titous du Lac

Cette association a pour but de réunir les assistantes maternelles et les enfants afin de partager des moments conviviaux et de promouvoir l'accompagnement pédagogique à travers l'éveil collectif.



#### Ouverture courant mai

Véronique DUTHEL - Dominique MANGEOLLE - Agnès KOWALCZYK

[lestitousdulac.38@gmail.com](mailto:lestitousdulac.38@gmail.com)

### Gym à Bilieu

L'association Tonic Form vous propose 2 activités différentes :

- ➔ **Gym douce** : cours donnés par Michel Fontanel  
Mardi de 9 h 30 à 10 h 30 et/ou Jeudi de 10 h 15 à 11 h 15
- ➔ **Gym tonique** : cours donnés par Esther Fayolle  
Jeudi de 19 h 30 à 20 h 30

Les cours, ouverts à tous, se déroulent à l'Espace Charreusse dans une ambiance sympathique et détendue. Ils sont interrompus pendant les vacances scolaires.

**Contacts :** 04 76 65 37 72  
04 76 55 66 32  
04 76 55 73 61

## Le Sou des Écoles

### Le grand déballage!

Fidèle à la tradition, le **21<sup>e</sup> pucier organisé chaque 1<sup>er</sup> mai** par le Sou des Écoles était, cette année encore, l'événement billantin à ne pas manquer. Dès le début de la matinée une importante foule se pressait entre les stands des exposants à la recherche de la bonne affaire et de l'objet rare. Un succès qui a de quoi réjouir les organisateurs qui pensent déjà à l'année prochaine.

### Carnaval

Le samedi 10 mars après midi, vous avez peut-être été surpris de voir le défilé d'une joyeuse bande d'enfants de parents et de grands parents déguisés dans les rues de Biliou. Cette belle troupe constituée d'environ 250 personnes était précédée d'une fanfare vivante, qui a su apporter l'ambiance musicale, et d'un char richement décoré, transportant Monsieur et Madame Carnaval. À l'issue d'une balade à travers le village, toutes les personnes se sont retrouvées sur le pré derrière l'espace Chartreuse afin de fêter Monsieur et Madame Carnaval par un joyeux feu.

Un goûter fut servi aux enfants; une animation musicale leur était ensuite proposée dans la salle par notre « super DJ Arnaud ».

Nous vous rappelons que le Sou des Écoles dispose d'un site internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

<http://sites.google.com/site/lesoubiliou/> ■



**ADC TAXIS**  
DU LAC BLEU & DE LA VALDAINE

Taxi BILLANTIN - Taxi CHARAVINOIS - Taxi VALDAINOIS

**04 76 55 77 55**

**Tout transport**

**Philippe MARTINEZ**  
BP 7 - 38850 CHARAVINES  
lestaxisdulacbleu@wanadoo.fr  
43072443 RN 361 - Communes de rattachement: BILIEU - CHARAVINES - SAINT GEORGES EN VALDAINE

**Florence ESCAICH-PAQUIEN**  
Diplômée SOMATO-PSYCHOPÉDAGOGIE  
Issue de la Fasciathérapie MDB

**Ecoute globale de la personne**

Sur RdV 06 72 81 40 22

100, Av du LAC  
38850 CHARAVINES

7, rue MARCEAU  
38000 GRENOBLE

## INFOS PRATIQUES

### Le recensement militaire

Les jeunes gens, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

Cette démarche peut toutefois être effectuée dès le 1er jour du mois de leur 16e anniversaire.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

### Les pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le numéro unique suivant : 04 76 91 10 99

### Les numéros d'urgence

Samu.....	15
Police .....	17
Pompiers .....	18
Appel d'urgence européen.....	112
Accueil sans abri .....	115
Enfance maltraitée .....	119
Centre anti-poisons de Lyon	04 72 11 69 11

### Les déchetteries

#### **Site de Le Pin**

Horaires d'ouverture  
lundi, mercredi, vendredi :  
de 14 h 00 à 18 h 30  
samedi : de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 13 h 30 à 18 h 00

#### **Site de Montferlat**

Horaires d'ouverture  
mardi, jeudi, vendredi :  
de 14 h 00 à 18 h 30  
samedi : de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 13 h 30 à 18 h 00

### Utilisation des appareils bruyants

L'arrêté préfectoral du 3 avril 1990 a fixé la réglementation en matière d'utilisation des appareils bruyants :

Les jours ouvrables : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30

Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

### Brûlage des végétaux

Extrait de l'Arrêté n° 2008-11 470

#### **les végétaux pouvant être brûlés :**

❖ Les déchets de bois à éliminer devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant le minimum de fumée.

❖ Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, essentiellement la verdure (pelouse...) est interdit.

❖ L'adjonction de tous produits pour activer la combustion du bois est interdite ; les périodes pendant lesquelles le brûlage est autorisé :

❖ Le brûlage est interdit pendant la période du 15 février au 30 avril inclus ainsi que pendant la période du 15 juillet au 30 septembre inclus.

❖ Du 1<sup>er</sup> mai au 14 juillet et du 1<sup>er</sup> octobre au 14 février inclus, le brûlage des végétaux ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20 heures.

**Toutes mesures de sécurité devront être mise en œuvre.**

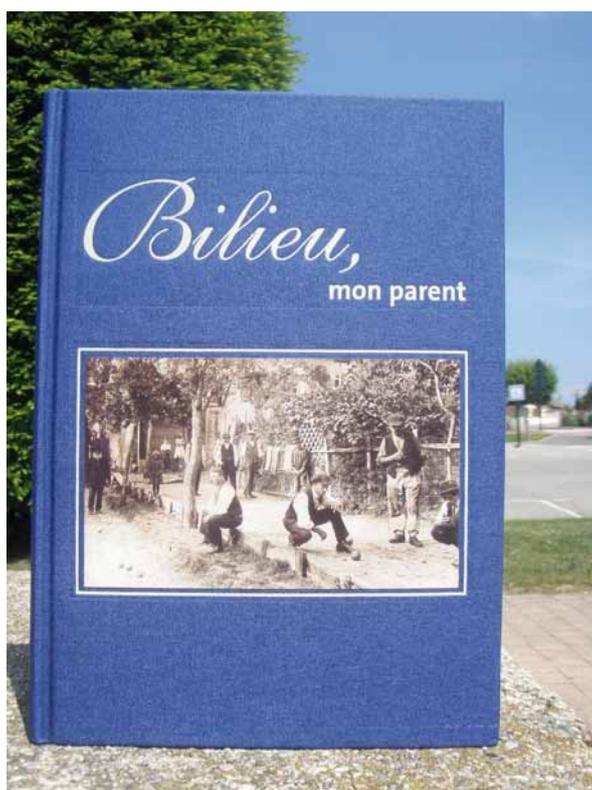
## « Bilieu, mon parent »

Il y a des livres pour se faire plaisir, des livres pour se souvenir et des livres pour les deux choses à la fois. « Bilieu, mon parent » est de ceux-là. Touchant et rempli de souvenirs...

Il est encore possible, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de se procurer ce bel ouvrage retraçant l'histoire de la commune de Bilieu.

**À se procurer en Mairie.**

**Renseignements 04 76 06 62 41**



## Expression de la majorité

### PLU – SCOT – PLH – PDU

Après trois années de travail d'élaboration et de nombreuses concertations, le PLU de Biliou arrive dans la phase de l'enquête publique en même temps que le SCOT de la Région grenobloise et le PLH du Pays Voironnais.

Le SCOT proposé par le Schéma Directeur porte en lui une vision dogmatique de l'aménagement du territoire avec toutes les contraintes excessives que cela suppose. Il a été construit comme si toutes les communes étaient identiques, comme si toutes les communes avaient la même histoire, comme si toutes les communes avaient le même équilibre, les mêmes services et la même économie. Il impose à toutes les communes des règles difficiles à respecter et donc à accepter en terme de densification et de mixité sociale. Le Plan Local de l'Habitat du Pays Voironnais ne veut-il pas non plus nous imposer d'augmenter nos objectifs en matière de logements sociaux dans notre PLU? Comment pouvons-nous prétendre respecter ces objectifs si notre commune ne peut disposer d'une ligne régulière de transport en commun comme signalé à plusieurs reprises par Monsieur le Maire en Conseil Communautaire. Comment motiver des bailleurs sociaux à venir investir sur notre commune sans des aides adaptées au financement de la construction et sans des tarifs qui permettent l'équilibre du projet?

### Biliou veut penser son coeur de village.

Comment créer un centre de village, développer des lieux de vie, le rendre agréable à vivre? Toutes ces questions la municipalité tente d'y répondre. En effet, à l'heure où les territoires ont besoin de s'appuyer sur une identité, grandit parallèlement un besoin de modernisation et d'évolution. Dans la nouvelle économie qui se développe aujourd'hui, les communes doivent de plus en plus faire face à la concurrence géographique. La compétition entre les municipalités se fait plus vive créant ainsi un véritable marché de l'offre d'espaces qualifiés sur lesquels les commerces, artisans et petites entreprises choisissent le site qui conviendra le mieux à leur installation. L'avantage appartient à la commune capable d'offrir un environnement et un cadre de vie de qualité tant pour l'entrepreneur que pour sa famille. Biliou dispose de nombreux atouts mais ne possède pas de centre de village. Réunir ces conditions de vie tel est le nouveau défi que se lance Monsieur le Maire. Un défi que nous aurons l'occasion de présenter dans les prochaines publications du Petit Billantin. Il y a beaucoup à faire, le projet est ambitieux mais nécessaire si nous voulons que Biliou ne meurt pas.

Notre projet d'aménagement du centre-village prévoit donc de la construction de logements sociaux imposé par le partage foncier conclu l'année dernière avec le Pays Voironnais. Nous soutenons ce projet de mixité sociale en développant l'accession sociale à la propriété car nous tenons à ce que des familles modestes accèdent à la propriété de leur logement malgré le coût du foncier. Dans ce domaine, nous réaffirmons tout notre pragmatisme en respectant notre positionnement équilibré respectueux du modèle auquel les billantins sont très attachés.

## Communication de l'opposition municipale

### Exploitation des gaz de schiste, un retour inquiétant!

En Isère, 4 permis de recherches, forages avec fracturation, extraction de gaz de schiste, sont en cours d'instruction par le gouvernement.

À Biliou nous sommes concernés par la demande de permis dit de Montfalcon qui s'étend sur 6 départements (Isère, Ain, Rhône, Drôme, Ardèche, Savoie). Déposée le 4 novembre 2010 elle couvre une superficie d'environ 5 792 km<sup>2</sup>.

Le demandeur est la société BNK France SAS qui est une filiale de BNK Petroleum (US) Inc. immatriculée au Canada et ayant son siège en Californie (USA).

La fracturation hydraulique consiste à provoquer un grand nombre de microfractures dans la roche contenant le gaz, permettant à celui-ci de se déplacer jusqu'au puits afin d'être récupéré en surface. La fracturation est obtenue par l'injection d'eau à haute pression dans la formation géologique (de 2 000 m à plus de 5 000 m en profondeur) avec des additifs qui sont :

- du sable qui va s'insinuer dans les microfractures et empêcher qu'elles se referment;
- des lubrifiants qui favoriseront la pénétration du sable dans les microfractures ouvertes par la pression de l'eau;
- des détergents qui augmentent la désorption\* du gaz et donc la productivité des puits;
- des biocides destinés à réduire la prolifération bactérienne dans le fluide et dans les puits;

Cette technique peut entraîner des fuites importantes de gaz dans l'environnement, et des contaminations de nappes phréatiques superficielles par du gaz et des fluides de fracturation en raison d'un défaut de cimentation de la partie supérieure du forage. Elle implique une consommation d'eau extrêmement importante et une dégradation des paysages. Tout cela dans l'objectif d'utiliser une source d'énergie qui participe au renforcement de l'effet de serre et donc au réchauffement climatique.

La loi du 13 juillet 2011 dit, entre autre, que « l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par des forages suivis de fracturation hydraulique de la roche sont interdites sur le territoire national. » mais elle ne définit pas la fracturation hydraulique. Tous les contournements et détournements sont donc possibles.

Le groupe des élus « environnement solidaire » rejette cette exploitation et prendra le cas échéant des initiatives au niveau communal pour s'y opposer.

\* Désorption : Abandon par un solide des gaz absorbés ou adsorbés.

Pour les élus du groupe « environnement solidaire »

# État civil 2011

## Naissances

BERNARD Alix le 18 octobre 2011  
 BERTHET Scarlett le 26 janvier 2011  
 BONDON Clara le 5 octobre 2011  
 DUPIN OUANANE Lisa le 7 octobre 2011  
 FLANDIN Hugo le 17 février 2011  
 KHALDI BRUNEAUX Rémy le 8 mars 2011  
 LOCATELLI RORIVE Lucie le 22 juin 2011  
 MEUNIER-CARUS-LENOIR Tom le 23 septembre 2011  
 NIVON Lola le 28 juillet 2011  
 PERRET Marin le 25 décembre 2011

## Mariages

BÉHAL Éric et VOLO Silvine  
 le 17 septembre 2011

BUFFET Patrick et MEUNIER-CARUS-LENOIR Sylvie  
 le 23 juillet 2011  
 CHANTEPIE Sébastien et MESSANA Carole  
 le 18 juin 2011  
 VEYRON Patrick et DURAND-BERTHOLET Pascale  
 le 16 juillet 2011

## Décès

COLOMBIN Gilbert le 6 octobre 2011  
 DODIN Jean le 9 août 2011  
 GARAMPON Colette le 14 mai 2011  
 MARTINON Roger le 23 juin 2011  
 MICOUD Joseph le 10 juillet 2011  
 RICARD Hélène le 22 février 2011

« Suivant les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de la vie privée, ne sont publiés que les actes pour lesquels nous avons eu l'accord des intéressés ou des familles. »

# Calendrier des manifestations

## Juin

Samedi 2 juin	Rallye	Espace la Sure	Rallye Club des Amicos
Vendredi 8 juin	Audition de fin d'Année	Espace Chartreuse	Do Ré Mi Fa Sol Lac
Samedi 9 juin	Gala	Charavines	Happy Dance
Samedi 9 juin	Tournoi	Stade du Grand Bois	Football Club
Vendredi 22 juin	Fête de la musique	Ancienne école	Mairie
Samedi 30 juin	Kermesse	Groupe scolaire Petit Prince	Sou des Écoles

## Juillet

Samedi 7 juillet	14 h 00	Concours de Pétanque	Stade du Grand bois	Football Club
	22 h 30	Barbecue, Buvette Feu d'artifice		Mairie

## Août

Samedi 11 août	Concours de pétanque	Camping	Regards Billantins
----------------	----------------------	---------	--------------------

## Septembre

Samedi 15 septembre	Fête de Ninon Soleil	Stade du grand Bois	Ninon Soleil
Mercredi 19 septembre	Journée festive des vacances	Espace Chartreuse	Club du 3 <sup>e</sup> âge

## Octobre

Dimanche 7 octobre	Randonnée		Regards Billantins
Vendredi 26 octobre	Haloween	Espace Chartreuse	Sou des Écoles

## Novembre

Samedi 17 novembre	Concours de belote	Espace Chartreuse	Football Club
Samedi 24 novembre	Soirée repas	Espace Chartreuse	Comité de Jumelage

## Décembre

Vendredi 7 décembre	Marché de Noël Soirée de Noël	Espace Chartreuse	Sou des Écoles
Samedi 15 décembre	Fête des lumières	Ancienne École	Ninon Soleil
Samedi 22 décembre	Fête des Enfants	Espace Chartreuse	Happy Dance